

**La coopération intercommunale  
en Loir-et-Cher**

**Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2001**

*Les études de l'Observatoire n° 15*



# Sommaire

|                                                                                                    |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                          | <b>5</b>  |
| <br>                                                                                               |           |
| <b>1. Un tissu intercommunal dense, sans cesse renouvelé.....</b>                                  | <b>7</b>  |
| 1. Une vie intercommunale intense .....                                                            | 8         |
| 2. Une forte implication de l'ensemble des communes.....                                           | 9         |
| 3. Une coopération au-delà des limites départementales.....                                        | 10        |
| 4. Les syndicats à vocation unique toujours prépondérants .....                                    | 12        |
| 5. Une superposition de petites structures .....                                                   | 13        |
| 6. La décennie 90 : un nouveau souffle pour l'intercommunalité .....                               | 14        |
| <br>                                                                                               |           |
| <b>2. L'intercommunalité de projet : une nouvelle composante du territoire départemental .....</b> | <b>17</b> |
| 1. 1999 : une avancée majeure pour l'intercommunalité .....                                        | 18        |
| 2. Les principaux apports de la loi du 12 juillet 1999 .....                                       | 20        |
| 2.1. Les compétences des communautés de communes.....                                              | 20        |
| 2.2. Des mesures d'encouragement pour une plus grande solidarité fiscale .....                     | 21        |
| 3. Une couverture importante du territoire départemental .....                                     | 22        |
| 4. Des champs de compétences élargis pour une plus grande solidarité .....                         | 23        |
| 4.1. Zones d'activités et tourisme : deux axes forts du développement économique.....              | 24        |
| 4.2. Vers un aménagement communautaire de l'espace.....                                            | 26        |
| 4.3. L'environnement reste l'apanage des syndicats .....                                           | 26        |
| 4.4. L'accent sur le logement.....                                                                 | 26        |
| 4.5. Une compétence souvent requise : l'entretien de la voirie.....                                | 27        |
| 4.6. Les équipements sportifs, culturels et scolaires.....                                         | 27        |
| 5. Des moyens humains encore très insuffisants .....                                               | 27        |
| <br>                                                                                               |           |
| <b>Conclusion .....</b>                                                                            | <b>29</b> |

## **Annexes : Fiches synthétiques sur les communautés de communes ....31**

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Communauté de communes de Beauce et Forêt.....                                        | 32 |
| Communauté de communes de Beauce et Gâtine.....                                       | 34 |
| Communauté de communes de la Beauce Ligérienne.....                                   | 36 |
| Communauté de communes de la Beauce Oratorienne.....                                  | 38 |
| Communauté de communes de Beauce - Val de Cisse .....                                 | 39 |
| Communauté de communes du Blaisois.....                                               | 41 |
| Communauté de communes du canton de Montrichard.....                                  | 42 |
| Communauté de communes de Chailles - Candé-sur-Beuvron - Les Montils.....             | 43 |
| Communauté de communes de Cher-Sologne .....                                          | 44 |
| Communauté de communes des Collines du Perche.....                                    | 45 |
| Communauté de communes du Cosson .....                                                | 47 |
| Communauté de communes des Coteaux de la Braye .....                                  | 48 |
| Communauté de communes du Haut-Vendômois.....                                         | 49 |
| Communauté de communes du Pays de Ronsard.....                                        | 50 |
| Communauté de communes du Pays de Vendôme .....                                       | 51 |
| Communauté de communes du Perche Vendômois .....                                      | 53 |
| Communauté de communes de St-Julien-sur-Cher - St-Loup - La Chapelle-Montmartin ..... | 55 |
| Communauté de communes de la Sologne des Etangs.....                                  | 56 |
| Communauté de communes Val de Cher - Saint-Aignan.....                                | 57 |
| Communauté de communes de la Vallée Saint-Jean.....                                   | 59 |
| Communauté de communes du Vendômois Rural.....                                        | 60 |

---

# Introduction

---

Jusqu'en 1998, le paysage intercommunal du Loir-et-Cher se caractérisait principalement par la superposition de structures vouées le plus souvent à la gestion d'équipements ou de services, ainsi que l'avait souligné l'étude menée par l'Observatoire. Peu d'établissements avaient alors vocation à porter un réel projet de développement sur leur territoire.

Depuis, la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a modifié l'organisation des structures à fiscalité propre et favorisé la mise en commun de la taxe professionnelle. Elle n'a en revanche pas concerné les différentes formes associatives existantes.

Ces nouvelles dispositions se sont traduites au niveau national par un nouvel essor des communautés de communes et d'agglomération. Le Loir-et-Cher ne s'est pas tenu à l'écart de ce mouvement ; pas moins de treize communautés de communes se sont constituées en deux ans.

Parallèlement, bon nombre de changements ont été enregistrés parmi les syndicats au cours des trois dernières années. L'Observatoire a entrepris de présenter une nouvelle photographie de l'intercommunalité en Loir-et-Cher, d'en préciser les principales évolutions en référence aux niveaux régional et national. Les structures à fiscalité propre, véritables outils d'aménagement et de développement du territoire, font l'objet d'une analyse plus approfondie.



---

# 1

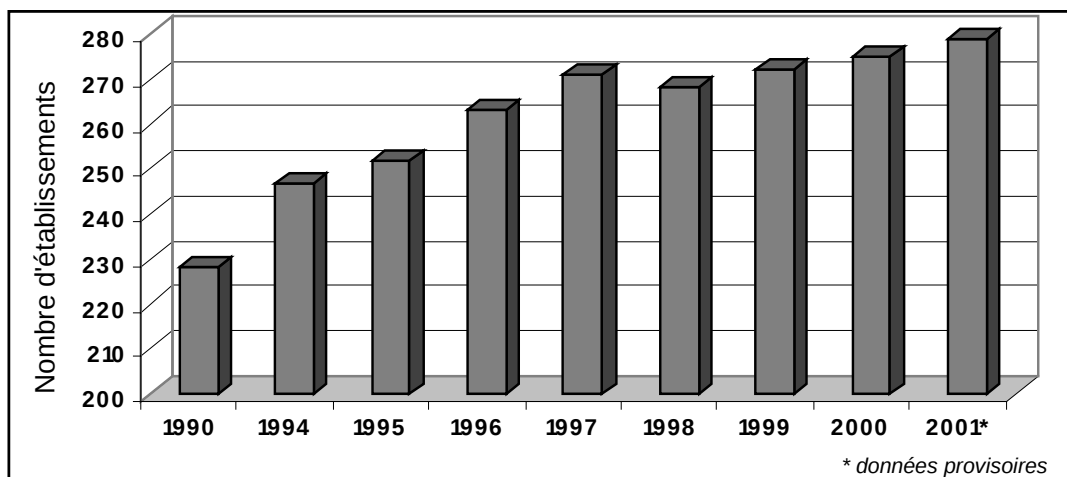
**Un tissu intercommunal dense,  
sans cesse renouvelé**

---

## 1. Une vie intercommunale intense

Le Loir-et-Cher compte, au 1<sup>er</sup> octobre 2000, 278 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ce nombre continue de progresser. **En dix ans, près de 50 structures supplémentaires ont été recensées**, soit une augmentation de plus de 20 %. Dans le même temps, l'évolution moyenne nationale avoisine 15 %.

**Evolution du nombre d'établissements publics intercommunaux en Loir-et-Cher depuis 1990 – Situation au 1<sup>er</sup> janvier**

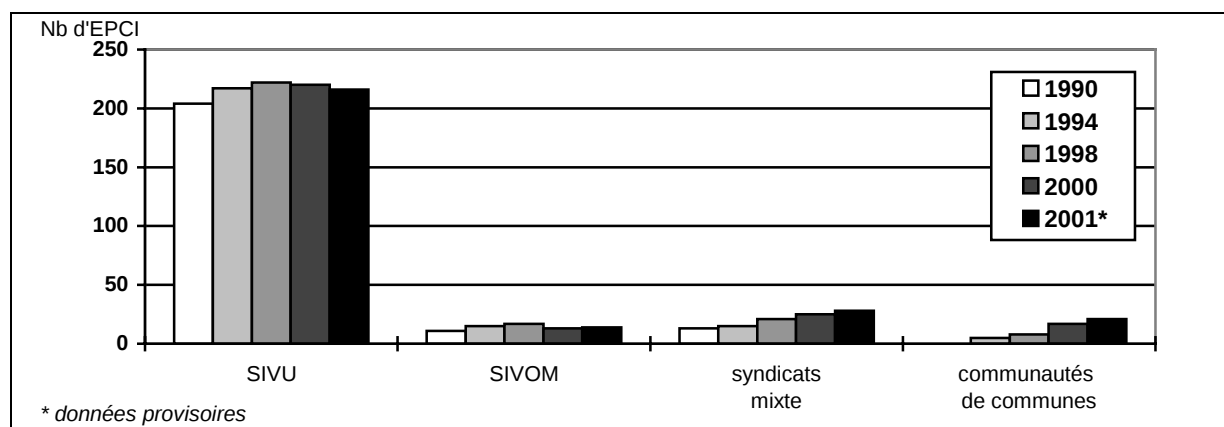


Suivant la tendance nationale, le rythme d'accroissement moyen annuel s'est fortement ralenti au cours des dernières années dans le département. Parallèlement à la mise en place de nouvelles structures, les dissolutions apparaissent de plus en plus nombreuses (28 en quatre ans pour 35 créations).

**L'évolution récente souligne un intérêt nouveau pour une coopération fédérative autour d'un projet de développement économique et d'aménagement du territoire alors que depuis deux ans les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) comme ceux à vocation multiple (SIVOM) voient leur nombre décroître.** Récemment, plusieurs SIVOM ou syndicats à vocation économique ont servi de support à la construction d'établissements à fiscalité propre. Des SIVU ont également été dissous suite au transfert de leurs compétences aux communautés naissantes.

De plus en plus souvent ces nouvelles structures se substituent aux communes pour s'impliquer dans d'autres établissements intercommunaux (à vocation économique, touristique, pour un programme d'habitat ou un projet d'aménagement portant sur un territoire étendu), ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'établissements mixtes au détriment des formes plus classiques (SIVU, SIVOM).

**Evolution du nombre d'EPCI selon la structure juridique depuis 1990**



Globalement le département suit les principales tendances d'évolution observées au niveau France entière, à l'exception des SIVU pour lesquels aucune inflexion nationale n'est à ce jour perceptible.

Les chiffres nationaux ne sont pas recueillis annuellement pour les syndicats. Seules les années 1996 et 1999 autorisent des comparaisons.

#### Répartition des EPCI par nature juridique en 1996 et 2000

|              | SIVU   | SIVOM<br>(y compris<br>à la<br>carte) | synd.<br>mixtes | commu-<br>nautés<br>de<br>commu-<br>nes | autres<br>éta-<br>blis-<br>sements<br>à fiscalité<br>propre | nombre<br>d'EPCI | nb<br>d'EPCI<br>pour<br>1000<br>hab.** | ratio nb<br>EPCI / nb<br>de<br>commu-<br>nes |
|--------------|--------|---------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------|
| Loir-et-Cher |        |                                       |                 |                                         |                                                             |                  |                                        |                                              |
| 1996         | 224    | 16                                    | 16              | 7                                       |                                                             | 263              | 0,8                                    | 0,90                                         |
| 1/10/2000    | 218    | 14                                    | 18              | 18                                      |                                                             | 278              | 0,9                                    | 0,96                                         |
| France       |        |                                       |                 |                                         |                                                             |                  |                                        |                                              |
| 1996         | 14 614 | 2 221                                 | 1 216           | 894                                     | 341                                                         | 19 286           | 0,3                                    | 0,53                                         |
| 1999 / 2000* | 14 885 | 2 165                                 | 1 454           | 1 493                                   | 354                                                         | 20 351           | 0,35                                   | 0,56                                         |

\* chiffres 2000 pour les établissements à fiscalité propre, 1999 pour les syndicats

\*\* estimation de population au 1/1/1996 selon l'INSEE et RGP 1999.

D'après sources : Ministère de l'Intérieur, DG des collectivités locales – INSEE – Préfecture de Loir-et-Cher

**Le Loir-et-Cher se démarque toujours nettement par un maillage intercommunal particulièrement dense.** Il totalise désormais presque autant d'établissements que de communes. Le ratio avoisine 1 alors que pour la métropole il n'est que de 0,56. Rapporté à la population, il compte 0,9 établissements pour 1000 habitants contre 0,35 au niveau national.

Le département représente 1,4 % des structures de coopération intercommunale mais 0,5 % de la population et 0,8 % des communes françaises.

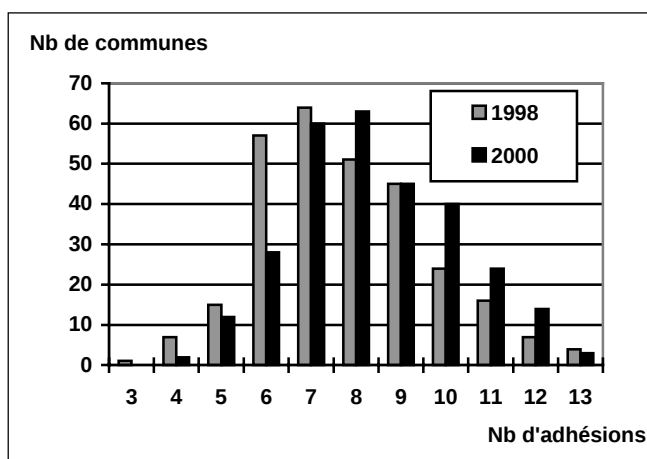
## 2. Une forte implication de l'ensemble des communes

L'accroissement du nombre d'EPCI s'est accompagné d'une **participation plus forte de l'ensemble des communes**. Les trois quarts d'entre elles étaient membres de 6 à 9 structures en janvier 1998 ; en octobre 2000 cette même proportion se situe entre 7 et 10 adhésions.

Le graphique souligne un glissement vers un nombre d'adhésions plus élevé. En moyenne, une commune du Loir-et-Cher adhère à 8,4 EPCI dont 3 syndicats mixtes, contre respectivement 7,6 et 2,6 en 1998.

Le développement de structures disposant d'un champ de compétences élargi et le recul tout juste amorcé des SIVU n'ont pas encore généré de recentrage des communes autour d'un nombre plus limité d'EPCI.

#### Répartition des communes selon le nombre d'adhésions en 1998 et 2000



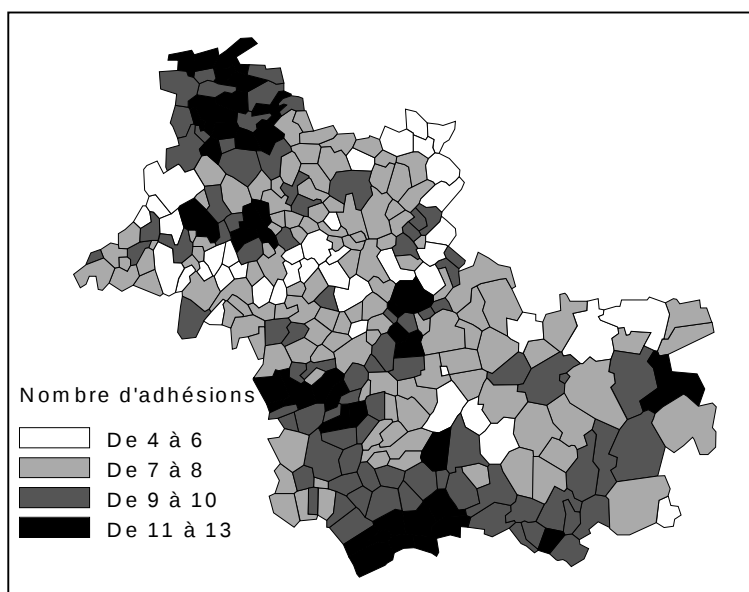
## Indicateur de coopération intercommunale en octobre 2000

L'organisation spatiale de l'intercommunalité n'a pas connu de profonds changements sur une période aussi courte. La densité des établissements reste particulièrement forte dans le Perche, une partie du Vendômois, les régions de Saint-Aignan et d'Onzain. Ces secteurs n'ont en effet pas enregistré une réduction du nombre de structures.

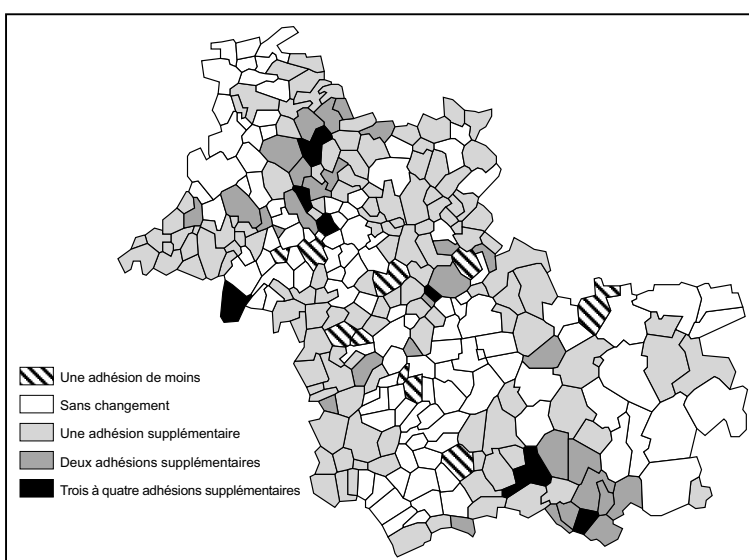
Au total, seules dix communes réparties sur l'ensemble du territoire départemental présentent un indicateur de coopération en baisse.

On constate à l'inverse un renforcement de l'intercommunalité dans des régions où elle était jusqu'à présent assez faible : le sud du Romorantinais, la périphérie de Mer, un axe reliant Vendôme au sud du canton de Droué.

Comme précédemment, on ne remarque aucune corrélation entre la taille des communes et le nombre d'EPCI auxquels elles participent.



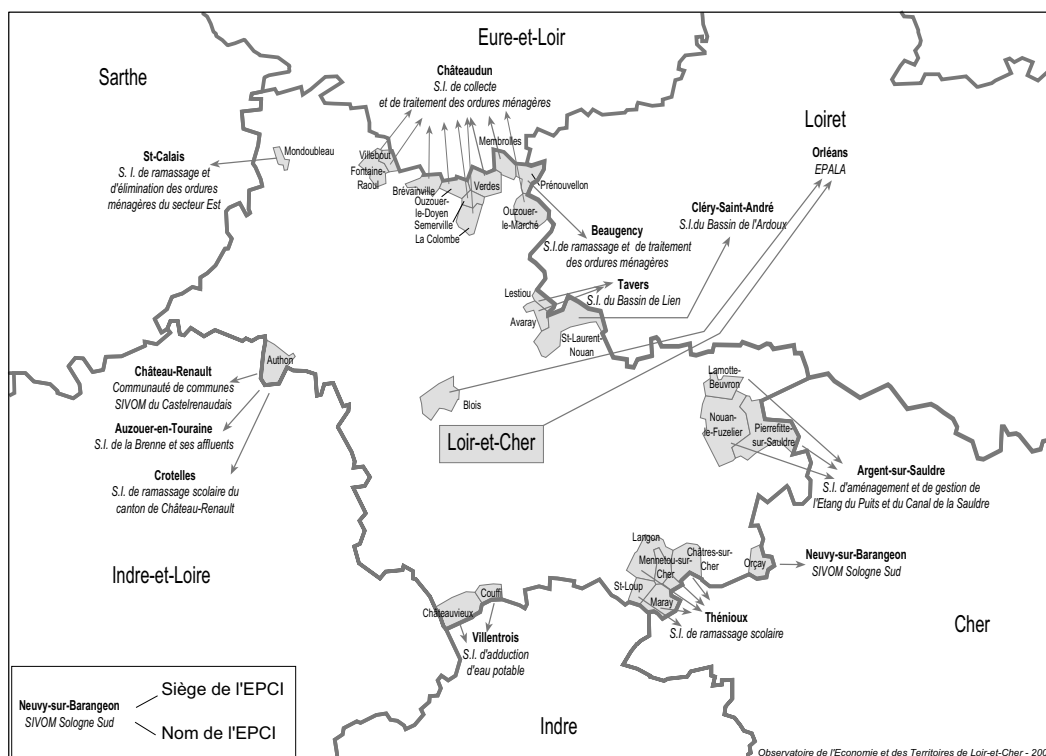
## Evolution du nombre d'adhésions à une structure intercommunale entre 1998 et 2000



### 3. Une coopération au-delà des limites départementales

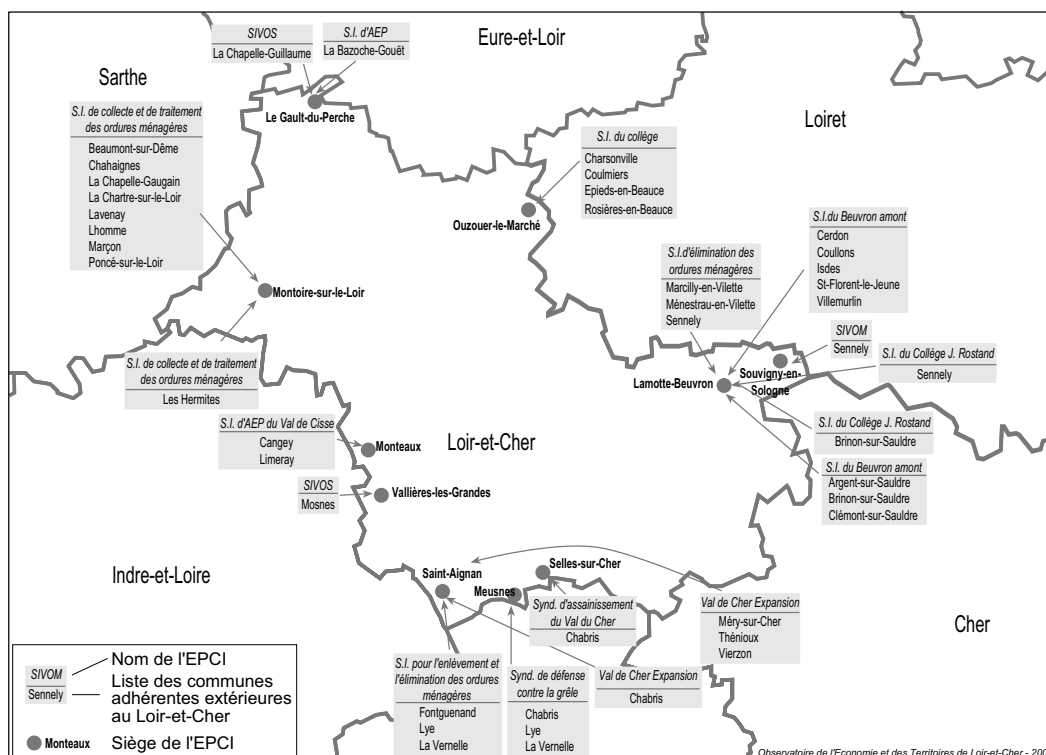
L'intercommunalité ne s'arrête pas aux frontières du département et la coopération s'effectue à double sens avec l'ensemble des départements limitrophes. Peu de changements sont intervenus au cours des dernières années. On compte, comme en 1998, davantage d'adhésions de communes extérieures que l'inverse. Cette coopération s'effectue pour des établissements de toute nature. Ainsi, par exemple Authon adhère à la Communauté de communes et au SIVOM du Castelrenaudais ainsi qu'au syndicat de ramassage scolaire du canton de Château-Renault.

## La participation de communes du Loir-et-Cher à des EPCI extérieurs



D'après sources : Préfectures de la région Centre et de la Sarthe

## La participation de communes extérieures à des EPCI du Loir-et-Cher



D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher

#### 4. Les syndicats à vocation unique toujours prépondérants

Les syndicats à vocation unique, instaurés il y a 110 ans pour permettre l'étude, la réalisation ou la gestion d'une œuvre ou d'un service d'intérêt intercommunautaire, n'ont pas connu de remaniement de grande ampleur dans une période récente.

Ils demeurent sur-représentés en Loir-et-Cher, regroupant 78 % des établissements du département contre 73 % au niveau national. L'adduction d'eau potable, l'assainissement, l'entretien et l'aménagement des rivières sont avec la gestion des ordures ménagères les services les plus couramment délégués aux SIVU. Ces transferts de compétences concernent chacun les deux tiers des communes du Loir-et-Cher. S'y associent parfois une ou plusieurs communes situées dans un département limitrophe, comme nous venons de le constater.

##### Répartition des SIVU par type de compétence au 1/10/2000

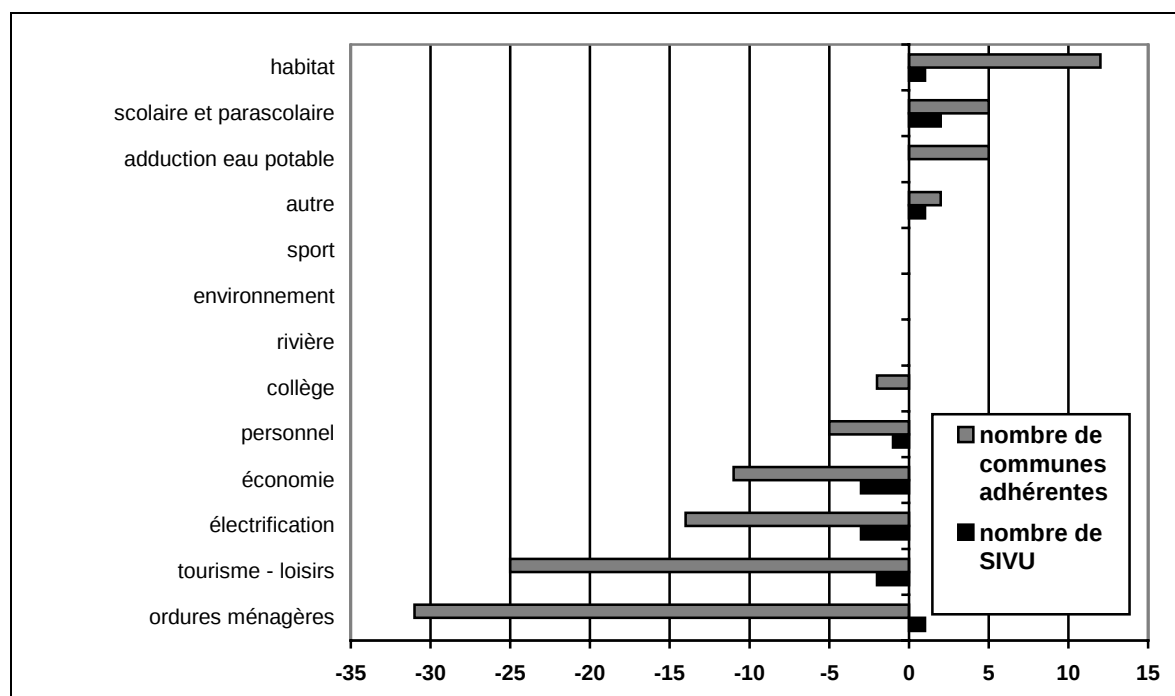
| Vocation                                | Nombre de SIVU | Nombre de communes concernées* | % de communes du Loir-et-Cher concernées |
|-----------------------------------------|----------------|--------------------------------|------------------------------------------|
| adduction eau potable                   | 65             | 196                            | 66,3                                     |
| scolaire et parascolaire                | 52             | 172                            | 58,4                                     |
| rivières                                | 26             | 203                            | 66,7                                     |
| Personnel municipal                     | 13             | 27                             | 9,3                                      |
| collège                                 | 11             | 125                            | 40,9                                     |
| ordures ménagères                       | 11             | 202                            | 64,3                                     |
| sport                                   | 10             | 61                             | 21                                       |
| autres (gestion de services publics...) | 8              | 47                             | 16,2                                     |
| économie                                | 7              | 70                             | 22,7                                     |
| environnement                           | 7              | 19                             | 5,5                                      |
| tourisme - loisirs                      | 5              | 47                             | 16,2                                     |
| habitat                                 | 2              | 28                             | 9,6                                      |
| électrification                         | 1              | 5                              | 1,7                                      |
| Total SIVU                              | 218            | 326                            | 100                                      |

*\* y compris communes extérieures au département*

Les syndicats à vocation scolaire et parascolaire regroupent également près de six communes sur dix. Après un recul sensible entre 1994 et 1998, ils figurent désormais parmi les catégories de SIVU qui se sont développées au cours des trois dernières années (deux nouvelles structures et cinq adhésions supplémentaires). L'organisation du transport scolaire, la gestion du personnel de service, de la cantine, ainsi que le fonctionnement et l'entretien des bâtiments qui leur incombent sont directement liés aux regroupements pédagogiques qui peuvent être revus chaque année par l'Inspection Académique. Par conséquent ces établissements sont appelés à se remodeler un peu plus souvent que d'autres types tels que les syndicats de rivières ou à vocation sportive.

La mise en œuvre récente d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat en Romorantinais explique l'évolution largement positive représentée sur le graphique dans ce domaine. Les chiffres de 1994 étaient cependant plus élevés. La durée de vie de ces syndicats est fonction du déroulement de l'O.P.A.H.

## Evolution du nombre de SIVU et du nombre d'adhésions de 1998 à 2000 selon la compétence



**Les causes de réduction du nombre d'adhésions diffèrent selon la nature des compétences déléguées.** Néanmoins, la majorité des cas correspond :

- soit à une modification de statut (le syndicat de traitement des déchets ménagers VAL/ECO s'est par exemple transformé en syndicat mixte, générant une réduction importante du nombre de communes adhérant à un SIVU spécialisé dans ce domaine),
- soit à un transfert vers un autre établissement. Ainsi, par exemple, plusieurs syndicats d'électrification ont été absorbés par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher, établissement mixte, qui devrait prochainement couvrir l'ensemble du département.

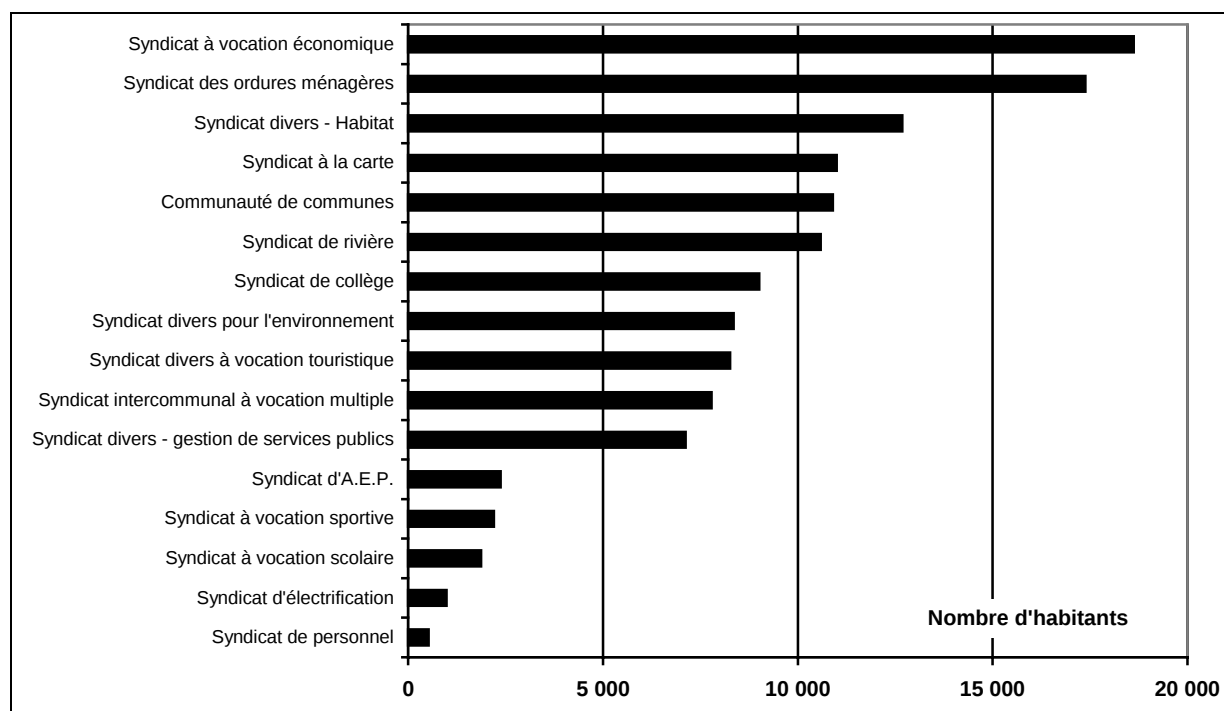
Par ailleurs, les syndicats à vocation économique ou touristique, créés initialement autour d'un projet de zone d'activités, de zone de loisirs ou plus largement pour la promotion et le développement économique de leur territoire, accusent un recul sensible, tant en nombre d'établissements qu'en nombre de participations des communes. Ils ont pour la plupart été absorbés ou directement transformés en communautés de communes.

### 5. Une superposition de petites structures

Le département se caractérise par un enchevêtrement de petites structures. **Sur dix EPCI, quatre rassemblent moins de 2 000 habitants**, contre trois en moyenne nationale. **Les deux tiers des établissements du Loir-et-Cher regroupent de deux à cinq communes.** C'est notamment le cas pour la gestion des réseaux, de services ou d'équipements publics et, dans les très petites communes, pour l'emploi de personnel.

Les syndicats mixtes couvrent généralement un territoire plus vaste, en moyenne une trentaine de communes, soit plus de 40 000 habitants, auxquels s'ajoutent différents membres (EPCI ou autres personnes morales). A leur côté, ce sont les structures assurant la gestion des ordures ménagères ou les opérations d'amélioration de l'habitat qui génèrent les plus gros établissements : respectivement 18 et 14 communes en moyenne, 17 400 et 12 700 habitants.

## Taille moyenne des EPCI selon le statut juridique



Les syndicats à la carte et ceux à vocation économique, susceptibles de préfigurer des établissements à fiscalité propre, reposent sur des territoires équivalant à ceux de nombreuses communautés de communes du département (un peu plus de 10 000 habitants pour une dizaine de communes). A l'inverse, la forme classique des SIVOM ne concerne désormais que des petits établissements qui disposent de deux ou trois compétences habituellement déléguées à des SIVU.

## 6. La décennie 90 : un nouveau souffle pour l'intercommunalité

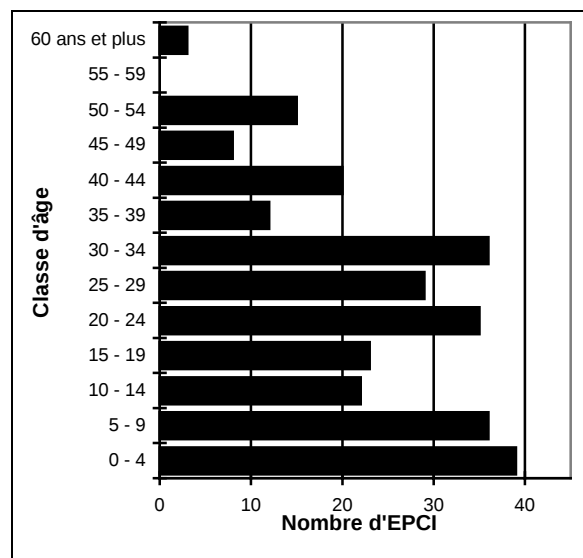
Comme évoqué précédemment, le rythme des créations s'est légèrement essouffé au cours des cinq dernières années et les dissolutions sont encore peu nombreuses. L'âge moyen des établissements de coopération intercommunale avance donc en Loir-et-Cher. Il est de 22,6 ans en octobre 2000. Un sur trois a plus de 30 ans, un sur cinq, plus de 40 ans. Le plus ancien syndicat arbore ses 74 ans !

Ainsi, comme l'indique le graphique, la **coopération intercommunale dans le département s'est construite par étapes.**

Le texte voté en 1925 pour la distribution d'énergie avait été rapidement suivi d'effet dans le département. Ceux relatifs à la gestion de l'eau et l'assainissement, en 1945 et dans les années 60, avaient pareillement généré la mise en place de syndicats d'A.E.P.

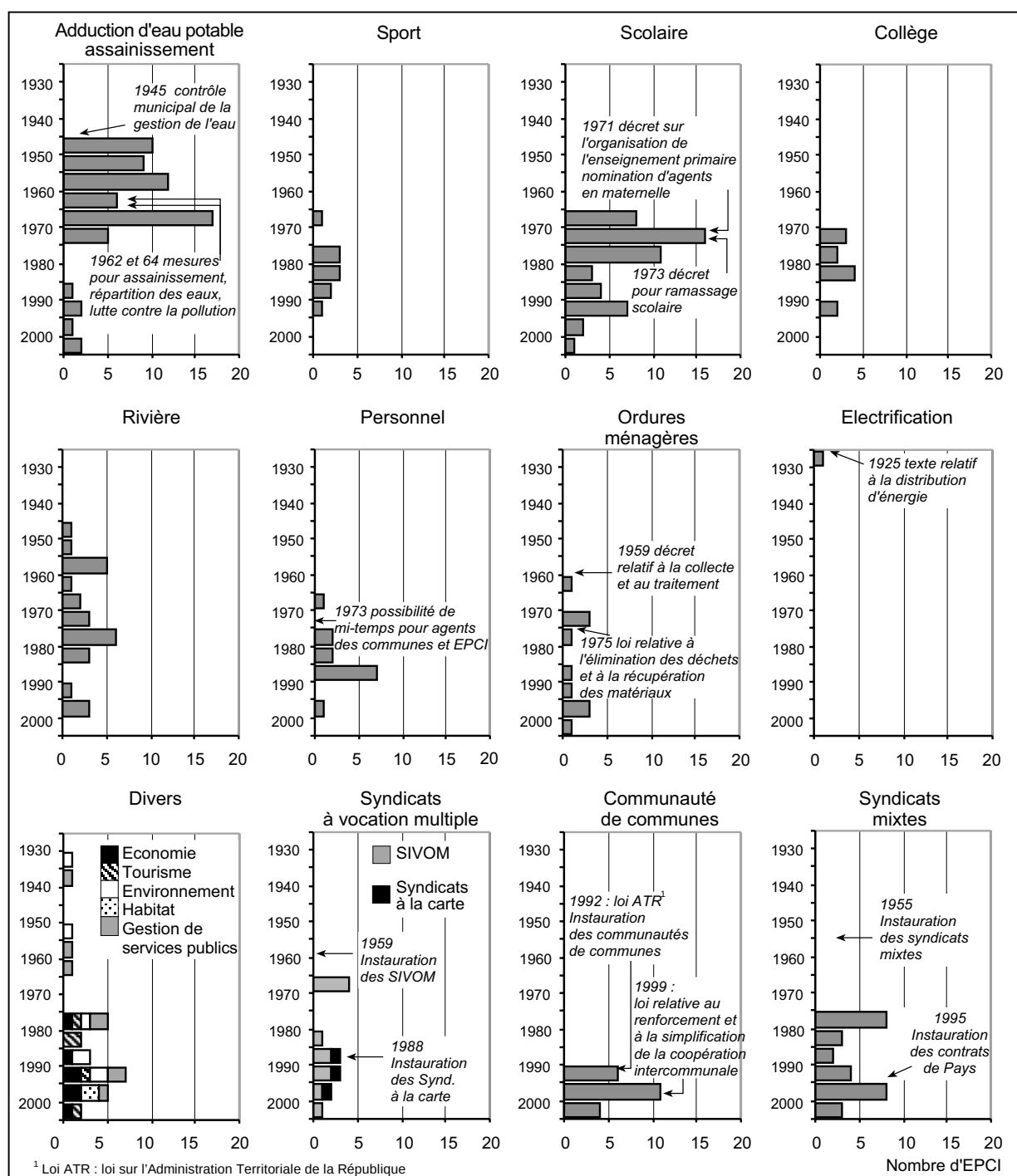
A partir des années 70, les services à la population et la construction d'équipements lourds (pour l'enseignement, le sport...) se sont ajoutés à la mise en place et la gestion des réseaux.

## Pyramide des âges des EPCI\*



\* établissements existants au 1/10/2000

## Répartition des EPCI selon la date de création, le statut juridique et la vocation au 1/1/2001\*



\* données provisoires

**L'émergence de projets intercommunaux de développement est plus récente.** Trois grandes phases se sont succédées sous l'impulsion de la région Centre.

- Les années 70 en ont connu les prémices avec l'instauration des C.R.A.R. (Contrats Régionaux d'Aménagement Rural). La constitution de syndicats mixtes, aujourd'hui presque tous dissous, avait alors permis l'étude et la réalisation d'opérations de plus grande envergure.
- Les C.R.I.L. (Contrats Régionaux d'Initiative Locale), au début des années 90, avaient pour principal objectif de rééquilibrer le territoire régional, en apportant une aide aux zones rurales fragiles, et de soutenir des programmes locaux de développement

économique. En Loir-et-Cher, les C.R.I.L. ont été supportés initialement par des structures associatives, qui ont depuis parfois donné naissance à des EPCI.

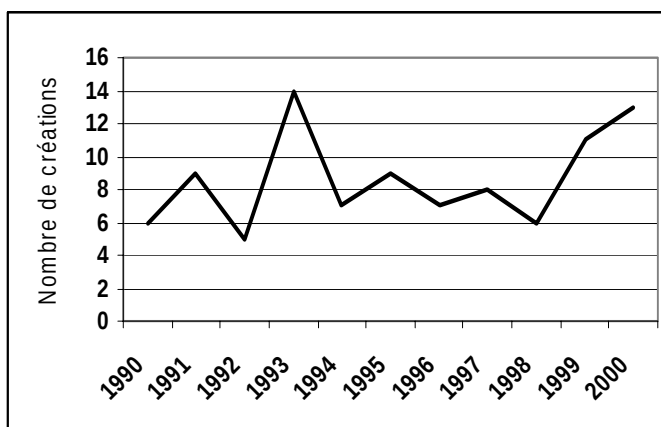
- Le dispositif des Contrats de Pays s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, adoptée en 1995. Il est à l'origine de la création de cinq nouveaux syndicats mixtes au cours des années 1996-1997 qui rassemblent, dans le département, 283 communes. Les Contrats de Pays couvrent désormais, avec les Contrats d'Agglomérations, l'ensemble de la région Centre présentée comme référence au plan national.

**La dernière décennie a été marquée par une législation plus novatrice qui a favorisé le développement d'une intercommunalité de projet et conforté le rôle des EPCI dans les politiques locales. Elle se caractérise incontestablement par la montée en puissance des établissements à fiscalité propre.** Le Loir-et-Cher ne s'est pas tenu à l'écart des deux étapes déterminantes qui ont instauré puis favorisé l'émergence des communautés de communes : la loi sur l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992, et en juillet 1999, celle relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite « loi Chevènement ».

Les pics enregistrés en 1993 et 1999-2000, avec la création respectivement de cinq et treize communautés de communes, traduisent la réactivité des communes du département.

Au total, plus de 75 établissements se sont constitués depuis 10 ans, soit un sur quatre, parmi lesquels 21 communautés de communes. Le paysage intercommunal du département, sans cesse en évolution, prend dorénavant une nouvelle dimension.

**Evolution du nombre de créations d'EPCI depuis 1990**



Les communes, depuis les lois de décentralisation du début des années 80, se voient confier des missions qu'elles ne peuvent assumer seules, notamment lorsqu'elles sont de taille modeste. L'intercommunalité devient alors une nécessité. La possibilité désormais offerte aux groupements de communes de disposer de leur propre fiscalité leur permet une certaine autonomie et encourage la mise en œuvre d'un projet commun de développement.

---

# 2

**L'intercommunalité de projet :  
une nouvelle composante  
du territoire départemental**

---

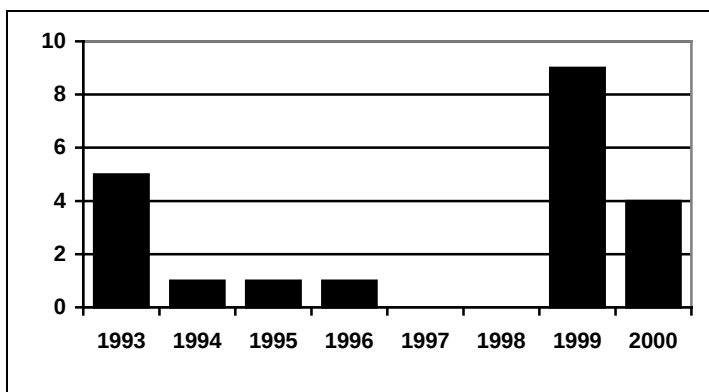
## 1. 1999 : une avancée majeure pour l'intercommunalité

L'étude menée par l'Observatoire en 1998 évoquait une certaine réserve des communes du Loir-et-Cher face aux établissements à fiscalité propre. Cinq structures se sont créées dans l'année qui a suivi la loi d'Administration Territoriale de la République, mais le mouvement s'est rapidement essouffé : seulement trois nouvelles entités, dont deux de petite taille, en cinq ans. Au 33e rang des départements français en 1993, pour son nombre d'établissements à fiscalité propre, le Loir-et-Cher s'est ensuite progressivement déclassé. Le nouvel envol pris en 1999 lui permet de regagner la 47e place.

**En 1999, avec neuf nouvelles structures, le Loir-et-Cher est le département qui a enregistré le plus grand nombre de créations de communautés de communes derrière le Puy-de-Dôme (qui en comptait 20).**

Au total, la région Centre n'en a comptabilisé que 18.

**Nombre de communautés de communes créées chaque année depuis 1993**



### Les EPCI à fiscalité propre en septembre 2000

|                | Nombre d'établissements | Nombre de communes intercommunalisées | Part des communes intercommunalisées en % | Part de la population intercommunalisée en % |
|----------------|-------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Cher           | 11                      | 80                                    | 28                                        | 19                                           |
| Eure-et-Loir   | 5                       | 39                                    | 10                                        | 25                                           |
| Indre          | 10                      | 95                                    | 38                                        | 66                                           |
| Indre-et-Loire | 11                      | 115                                   | 42                                        | 66                                           |
| Loir-et-Cher   | 18                      | 179                                   | 62                                        | 65                                           |
| Loiret         | 15                      | 139                                   | 42                                        | 70                                           |
| Centre         | 70                      | 647                                   | 35                                        | 54                                           |
| France         | 1 847                   | 21 114                                | 58                                        | 60                                           |

#### Au 1/1/2001

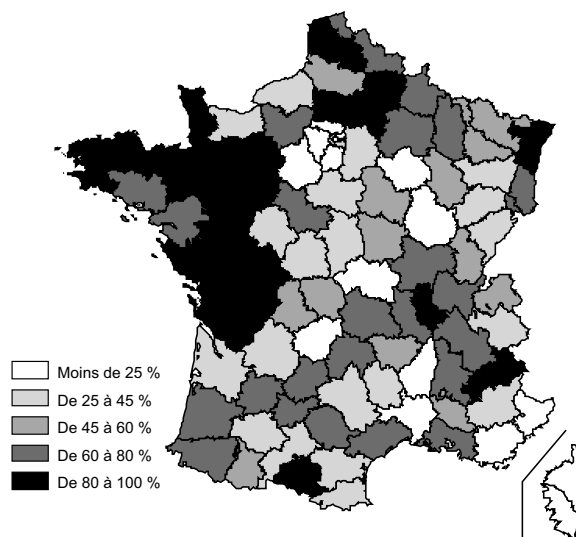
|                     |           |            |           |           |
|---------------------|-----------|------------|-----------|-----------|
| <b>Loir-et-Cher</b> | <b>21</b> | <b>219</b> | <b>75</b> | <b>70</b> |
|---------------------|-----------|------------|-----------|-----------|

D'après sources : ADCF - Préfectures

Les établissements à fiscalité propre ont connu un réel succès dans les régions de l'ouest et du nord de la France, ainsi qu'en Alsace et, plus partiellement, dans la région Rhône-Alpes. Toutes ces régions en étaient déjà bien pourvues au milieu des années 90. Dans certains départements la presque totalité des communes y ont adhéré (plus de 95 % dans le Finistère, le Rhône ou la Vienne, 98 % en Charente-Maritime en 2000).

**Le Loir-et-Cher se démarque dans l'ensemble de la région Centre. Plus de six communes sur dix avaient opté pour cette nouvelle formule de coopération mi-2000** alors que dans les autres départements du Centre, trois à quatre sur dix y ont adhéré, une sur dix seulement en Eure-et-Loir où aucune création n'a été enregistrée depuis la loi Chevènement.

**Part des communes adhérant à une structure à fiscalité propre en 2000**



D'après sources : ADCF

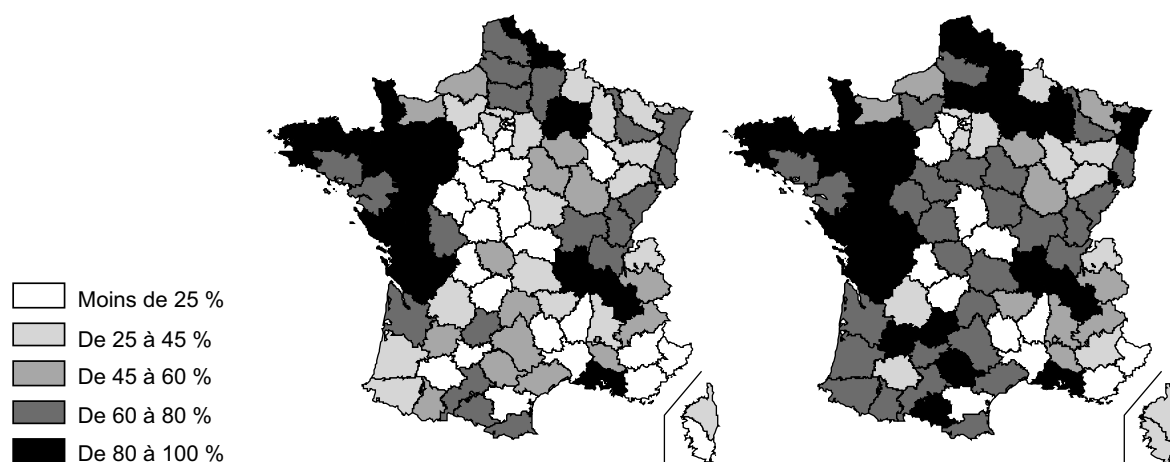
En région Centre, quatre des six départements ont enregistré une hausse sensible de leur part de population intercommunalisée avec notamment la mise en place de communautés d'agglomération autour des principales villes.

En Loir-et-Cher, deux des trois chefs-lieux d'arrondissement (Blois et Vendôme) ont intégré une communauté de communes. La part de population résidant sur le territoire d'un établissement à fiscalité propre a plus que triplé en deux ans. Elle atteint même 70 % au 1<sup>er</sup> janvier 2001, grâce à la création en décembre 2000 de trois nouvelles structures. Le département rattrape ainsi son retard et se place au-dessus de la moyenne nationale qui n'a progressé que de 10 points au cours de cette période.

**Evolution de la part de population résidant sur le territoire d'un établissement à fiscalité propre**

en 1997

en 2000



D'après sources : ADCF

Bien qu'elles tendent à s'estomper, les disparités géographiques restent encore très fortes. Elles traduisent l'incidence des politiques régionales ou départementales plus ou moins incitatives en ce domaine. Ainsi, l'année 1999 a-t-elle conjugué en Loir-et-Cher l'impulsion donnée par la loi Chevènement et la mise en œuvre du schéma départemental des zones d'activités (programme PARCQ) qui encourage les communes à se grouper pour proposer une offre foncière de qualité aux entreprises candidates à une implantation.

## **2. Les principaux apports de la loi du 12 juillet 1999**

La loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale modifie l'organisation des structures à fiscalité propre. Districts, syndicats d'agglomération nouvelle et communautés de ville sont appelés à disparaître. A terme, l'intercommunalité à fiscalité propre ne reposera que sur trois types d'établissement :

- les communautés de communes, d'avantage conçues pour les communes rurales ou de taille modeste,
- les communautés d'agglomération, qui regroupent plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants autour d'une ou plusieurs villes centres de 15 000 habitants,
- les communautés urbaines, qui fédèrent 500 000 habitants au minimum.

Les trois formules ne peuvent s'appliquer qu'à **un périmètre d'un seul tenant et sans enclave**. Toutefois, le texte n'impose pas la révision des structures existant à la date de publication de la loi.

Parallèlement, le représentant de l'Etat dans le département voit son rôle renforcé. Il peut prendre l'initiative, après avis de la commission départementale de coopération intercommunale, de proposer la constitution d'un EPCI ou de modifier un projet de périmètre tel que délimité par les communes.

La loi définit d'une part un tronc commun aux trois types, d'autre part des règles spécifiques applicables selon le statut juridique. **Les communautés de communes conservent la plupart de leurs caractéristiques initiales**. Elles disposent, par rapport aux autres types, d'une plus grande souplesse dans le choix de leurs compétences et de leur fiscalité.

### **2.1. Les compétences des communautés de communes**

Comme en 1992, deux groupes de compétences sont automatiquement confiés aux communautés de communes : l'aménagement du territoire et le développement économique.

Les communautés doivent ensuite opter pour au moins un des quatre groupes facultatifs suivants :

- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- création, aménagement et entretien de la voirie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Elles peuvent y adjoindre des compétences optionnelles de leur choix.

Le choix de taxe professionnelle unique implique qu'elles doivent exercer des actions de développement économique se rapprochant des vocations des communautés d'agglomération. Ces dernières, comme les communautés urbaines créées après la loi, doivent obligatoirement s'engager dans ce mode de fiscalité et exercer, outre l'aménagement de l'espace et le développement économique, des compétences en matière

d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville. S'y ajoutent au moins trois des cinq groupes optionnels suivants : voirie, assainissement, eau, protection et mise en valeur de l'environnement (lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets), équipements culturels et sportifs.

Si Chartres, Châteauroux et Tours se sont orientés vers une communauté d'agglomération, en Loir-et-Cher aucun projet ne semble aller en ce sens, seules des communautés de communes sont recensées. C'est pourquoi nous ne développerons ici que ce volet.

## **2.2. Des mesures d'encouragement pour une plus grande solidarité fiscale**

Depuis la loi ATR de 1992, l'**harmonisation de la taxe professionnelle unique** (TPU) n'a été adoptée jusqu'en 1999 que par 107 EPCI sur l'ensemble du territoire national et 2 seulement en Loir-et-Cher. Face à ce faible succès les nouvelles dispositions légales se sont voulues plus incitatives. Des mesures financières d'accompagnement assurent aux établissements le versement pendant cinq années d'une **dotations globale de fonctionnement** (DGF) bonifiée pour les communautés de communes qui répondent à des critères précis de fiscalité, de taille démographique et de compétences :

- La structure doit opter pour la taxe professionnelle unique.
- Elle doit fédérer de 3 500 à 50 000 habitants, ou si le seuil de 50 000 habitants se trouve dépassé, ne pas intégrer de ville centre de plus de 15 000 habitants.
- Elle doit de plus exercer au moins quatre des cinq groupes de compétences suivants :
  - ✓ En matière de développement économique : aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique ;
  - ✓ En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma directeur et schéma de secteur ; aménagement rural ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
  - ✓ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;
  - ✓ Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
  - ✓ Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

**Ces mesures ont eu un impact considérable** puisqu'en six mois la population concernée par la TPU au niveau national a triplé, en raison notamment de son caractère obligatoire pour les communautés urbaines et communautés d'agglomérations. 298 EPCI s'y sont engagés. **En Loir-et-Cher, quinze communautés s'en sont dotées**, dont deux établissements qui jusqu'à la loi de juillet 1999 étaient en fiscalité additionnelle. Le passage du mode additionnel à la taxe professionnelle unique se trouve facilité par la nouvelle législation qui prévoit notamment l'allongement de la période d'harmonisation des taux entre les communes.

Dans l'ensemble des autres départements de la région, seules 13 structures étaient en TPU courant juin 2000. En France, moins de 2 établissements sur 10 ont opté pour la TPU (contre 6 sur 10 en Loir-et-Cher pour l'année 2000, 7 sur 10 au 1<sup>er</sup> janvier 2001).

Cet encouragement à la TPU constitue un second volet de la réforme de la taxe professionnelle. Il vise à réduire localement les inégalités et les concurrences éventuelles entre les communes mais permet aussi de rationaliser les choix d'aménagement, d'organiser les services, de planifier les équipements...

Toutefois, cette formule présente l'inconvénient de faire reposer l'équilibre budgétaire sur un seul impôt, qui peut fluctuer plus ou moins favorablement. C'est pourquoi la possibilité est désormais donnée aux EPCI en TPU de lever en complément une fiscalité additionnelle sur les trois impôts ménages, adoptant ainsi un régime dit de fiscalité mixte.

### 3. Une couverture importante du territoire départemental

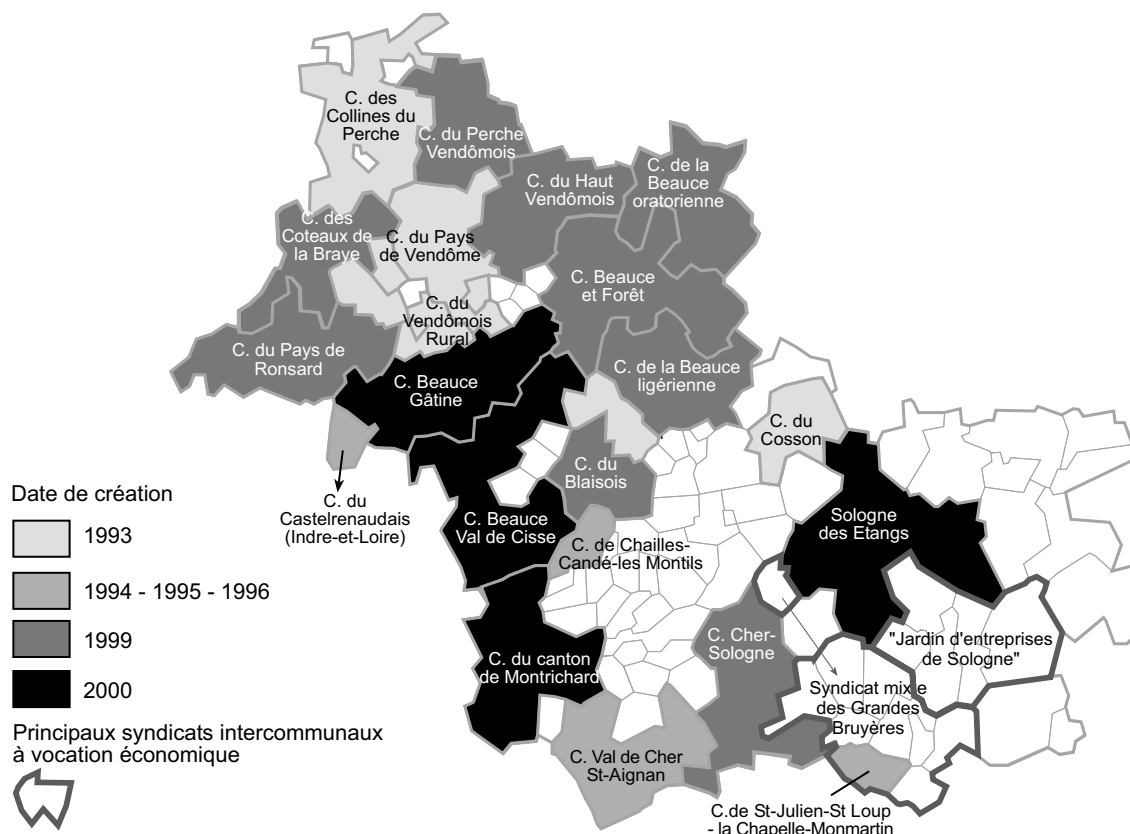
Le nouveau paysage intercommunal s'est mis en place par étapes successives dans le temps et dans l'espace. A l'exception de celles du Cosson et de la Vallée Saint-Jean, les communautés se sont d'abord développées dans le nord du département, aujourd'hui presque couvert en totalité. Les communes situées en vallée du Cher ou au nord de la Loire ont pour la plupart intégré un EPCI à fiscalité propre. Une partie de la Sologne et les cantons de Contres et Bracieux accusent un retard sensible.

On constate cependant un rééquilibrage du territoire avec la création récente d'une communauté sur le canton de Montrichard, la transformation de l'Ecoparc d'affaires de Sologne (syndicat fondé en 1993 par six communes) en communauté Sologne des Etangs, englobant deux communes supplémentaires, et la présence, en Sologne, de syndicats à vocation économique créés pour l'aménagement et la gestion de parcs d'activités :

- le syndicat mixte des Grandes Bruyères, autour de Romorantin-Lanthenay et Villefranche, qui inclut la communauté de la Chapelle-Montmartin / Saint-Julien-sur-Cher / Saint-Loup,
- le syndicat intercommunal d'aménagement de l'espace d'activité dit "Jardin d'entreprises de Sologne" qui rassemble cinq communes autour de Salbris et Selles-Saint-Denis. Il a engagé une réflexion, sur un périmètre élargi, en vue de la constitution d'une communauté de communes.

On peut souligner par ailleurs l'adhésion, il y a quatre ans, de la commune d'Authon à une communauté extérieure au Loir-et-Cher.

#### Les communautés de communes selon leur date de création

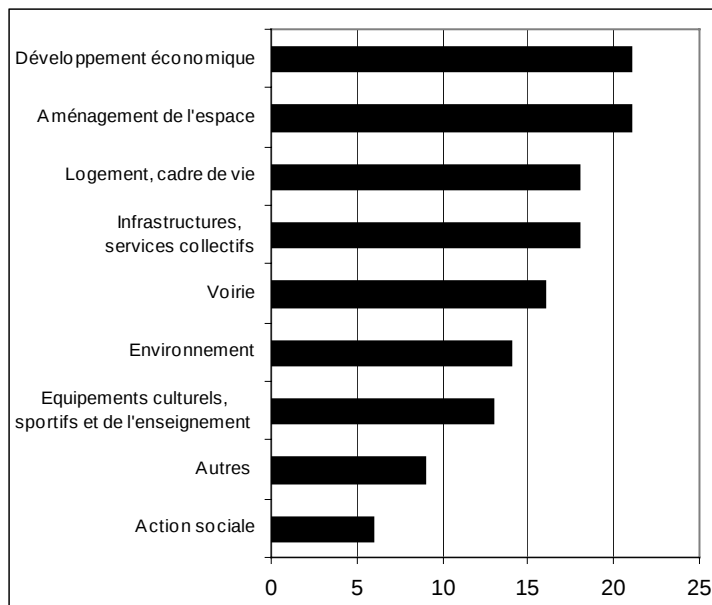




le Syndicat Intercommunal de Mer, Suèvres, Courbouzon pour l'aménagement d'une zone de loisirs ont été tous deux dissous, la communauté ayant repris leurs différentes attributions.

**En moyenne chaque structure du département retient trois groupes de compétences facultatives.** La politique du logement et du cadre de vie puis la voirie arrivent en tête mais aucune catégorie ne se trouve délaissée. Elles concernent toutes au minimum deux établissements sur trois. Néanmoins, parmi les domaines d'intervention définis dans les statuts, certains peuvent rester en sommeil. Lors d'une enquête réalisée au niveau national par l'ADCF<sup>1</sup> au premier semestre 2000, les compétences non activées représentent selon le domaine de 2 à 15 % des EPCI.

**Nombre de communautés du Loir-et-Cher ayant opté pour chacun des groupes de compétences au 1/1/2001**



A l'exception de Beauce-Val de Cisse, tous les établissements de Loir-et-Cher ont inscrit des compétences optionnelles dans leurs statuts, notamment concernant la gestion de services publics ou de réseaux.

**L'action sociale semble de plus en plus couramment déléguée aux communautés de communes.** Comme à l'échelon national, près du tiers des établissements du Loir-et-Cher l'ont désormais intégrée dans leurs statuts, contre à peine plus d'un cinquième un an plus tôt.

Cependant, le Pays de Vendôme, précurseur en la matière, s'était engagé dans la définition d'une politique communautaire en faveur de la formation dès sa constitution en 1993. Il s'est ensuite mobilisé en 1997 au côté du Vendômois Rural pour mettre en place un PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) et a créé en 1999 un centre intercommunal d'action sociale.

Une autre communauté de communes, Val de Cher - Saint-Aignan mène également des actions en faveur de l'emploi, de la réinsertion professionnelle et de la formation avec la mise en place d'un chantier-école. La Sologne des Etangs, de création récente, prévoit quant à elle la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse, des personnes en difficulté et des personnes âgées (accès à des outils de communication, recherche de solutions face aux problèmes des transports...).

#### **4.1. Zones d'activités et tourisme : deux axes forts du développement économique**

Domaine d'intervention obligatoire, le développement économique se révèle aussi comme l'un des plus « choyés ». **Toutes les communautés du département ont retenu la création, l'aménagement et la gestion de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire**, imposé uniquement en cas d'unification des taux de taxe professionnelle. Les deux tiers des structures se sont orientées vers une harmonisation des taux. Le Blaisois, et, à partir de janvier 2001, Cher-Sologne lui ont préféré une taxe professionnelle de zone, applicable uniquement sur les parcs, ou parties de parcs, gérés en intercommunalité.

<sup>1</sup> Assemblée Des Communautés de France

Quatre d'entre elles ont choisi de commercialiser leurs zones dans le cadre de guichet unique. Bien souvent des actions de prospection, d'aides à l'installation, au maintien et au développement d'entreprises sont mises en place en parallèle.

Par ailleurs, la construction, l'acquisition et l'aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la vente ou à la location constituent, avec les ateliers et usines relais, un autre volet important de ce groupe de compétences.

En Loir-et-Cher, **le développement économique s'appuie aussi largement sur le tourisme**. Ainsi, deux communautés sur trois œuvrent pour l'amélioration de structures d'accueil, l'aménagement et la gestion de sites, d'équipements, la création et le développement de produits touristiques ou conduisent des actions de promotion. Une charte ou un schéma d'aménagement touristique sont définis ou envisagés en Beauce ligérienne, Pays de Vendôme et Perche Vendômois.

Enfin un établissement a entrepris la création d'un syndicat d'initiative intercommunautaire, un autre l'aménagement de points d'information et d'accueil touristique.

### Principaux champs d'intervention des communautés de communes au 1/10/2000

(sous réserve des informations recueillies)

|                                            |                                                          | Val de Loire | Pays de Vendôme | Vendôme Rival | Collines du Perche | Cosson | St-Julien-Cher - St-Loup - la Chapelle-Montmartin | Val de Cher - Saint-Aignan | Chailles - Candé-sur-Beuvron - Les Montils | Bellouais | Haut-Vendômois | Cher Solage | Pays de Romorantin | Conteur de la Braye | Beauce ligérienne | Perche Vendômois | Beauce natérienne | Beauce et Forêt | Beauce - Val de Cisse |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------|-----------------|---------------|--------------------|--------|---------------------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------|-----------|----------------|-------------|--------------------|---------------------|-------------------|------------------|-------------------|-----------------|-----------------------|
| Année de création                          |                                                          | 1993         | 1993            | 1993          | 1993               | 1993   | 1994                                              | 1995                       | 1996                                       | 1999      | 1999           | 1999        | 1999               | 1999                | 1999              | 1999             | 1999              | 1999            | 2000                  |
| Fiscalité                                  |                                                          | addit        | TPU             | TPU           | TPU                | addit  | addit                                             | TPU                        | addit                                      | TPZ       | TPU            | TPZ 2001    | TPU                | TPU                 | TPU 2001          | TPU              | TPU               | TPU             | TPU                   |
| Développement économique                   | Zone d'activités économiques                             |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Bâtiments à vocation économique, ateliers relais...      |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Aides financières destinées aux entreprises              |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Animation, prospection, suivi de projets d'entreprises   |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Développement tourisme                                   |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Aménagement de l'espace                    | Schéma directeur, schéma de secteur                      |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Procédure d'urbanisme                                    |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Charte intercom. de développement et d'aménagement       |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Constitution de réserves foncières                       |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | PLH (programme local de l'habitat)                       |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Aménagement rural                                        |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Développement urbain                                     |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Environnement                              | Etudes d'aménagement                                     |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Elimination des déchets                                  |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Entretien et mise en valeur des cours d'eau              |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Patrimoine (inventaire, mise en valeur, conservation...) |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Logement, cadre de vie                     | Autres actions en faveur de l'environnement              |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Programme de logements, OPAH...                          |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Politique du logement social                             |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Action en faveur du logement des personnes défavorisées  |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Amélioration du cadre de vie                             |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Voirie                                     | Réhabilitation des bourgs                                |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Entretien de voirie d'intérêt communautaire              |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Culture, sports, loisirs, équip. scolaires | Création, aménagement de voirie d'intérêt communautaire  |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Création, entretien ou aménagement d'équipements         |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Infrastructures, services collectifs       | Animation culturelle ou sportive                         |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Entretien des réseaux d'éclairage public                 |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Gestion de l'eau potable et de l'assainissement          |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Affaires scolaires et périscolaires                      |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Transport scolaire                                       |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
| Action sociale, services à la personne     | Transport                                                |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Action sociale                                           |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Formation professionnelle                                |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |
|                                            | Insertion                                                |              |                 |               |                    |        |                                                   |                            |                                            |           |                |             |                    |                     |                   |                  |                   |                 |                       |

#### **4.2. Vers un aménagement communautaire de l'espace**

En matière d'aménagement de l'espace, les études préalables, **l'élaboration et la gestion de documents d'urbanisme incombent désormais à de nombreuses communautés.** Les communes conservent le plus souvent leur autonomie pour leurs plans d'occupation des sols. Le Blaisois, comme le Pays de Vendôme, participent activement aux réflexions engagées en vue de l'élaboration de schémas directeurs sur des périmètres élargis (22 communes inscrites dans les deux cas).

Les établissements intercommunaux ont en charge la constitution de réserves foncières dans plus d'un cas sur trois, la création et la réalisation de ZAC (zones d'aménagement concerté) ou de lotissements dans près de la moitié des cas. Cinq programmes locaux de l'habitat sont mis en œuvre dans ce contexte intercommunal.

**La conduite d'études de nouvelles voies de communication** ou d'infrastructures s'intègre aux projets de développement urbain des agglomérations de Blois et Vendôme mais relève également de la compétence de communautés plus rurales.

Notons la mise en place d'un observatoire du foncier dans le Pays de Vendôme.

La protection des paysages ruraux et plus généralement l'aménagement rural sont délégués à près de la moitié des EPCI.

#### **4.3. L'environnement reste l'apanage des syndicats**

Alors qu'à l'échelon national, six EPCI sur dix participent à la **collecte des déchets ménagers** et cinq sur dix à leur traitement, **les communautés du Loir-et-Cher ne s'y sont guère engagées.** Quatre d'entre elles seulement ont entrepris une réflexion pour la mise en place de systèmes de traitement (tri sélectif, déchets verts...) ou la création de déchetteries. Deux seulement en assurent la gestion. La Sologne des Etangs reprend les attributions du syndicat de maîtrise des déchets du secteur de Neung-sur-Beuvron dissous lors de la création de la communauté.

Ce service est actuellement largement couvert par des SIVU ou syndicats mixtes (pour plus de 75 % des communes du Loir-et-Cher). Sur ce point, la loi Chevènement incite fortement les communautés à exercer directement la collecte aux lieux et place des communes ou de leurs syndicats. Elle prévoit la possibilité pour les communautés de communes d'instituer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le second point du groupe de compétences « protection et mise en valeur de l'environnement », l'entretien et la mise en valeur des cours d'eau, ne rassemble pas plus d'établissements. Dans de nombreux cas les syndicats de rivières, ancrés dans le paysage intercommunal depuis plus de cinquante ans pour les plus anciens, en ont gardé la maîtrise. Dans le domaine de l'assainissement, le même constat peut être fait ; quatre communautés seulement ont choisi cette compétence.

Dans le tiers des communautés, l'action dans le domaine touristique s'inscrit également dans le volet environnemental. Elle concerne en particulier l'inventaire, la mise en valeur et la conservation du patrimoine archéologique, historique et naturel ainsi que l'inventaire du patrimoine touristique.

#### **4.4. L'accent sur le logement**

L'implication des établissements à fiscalité propre dans la politique du logement et du cadre de vie est incontestable. Au total 18 des établissements ont mis en œuvre des programmes de logement, ou envisagent de le faire : amélioration du confort, création et gestion de logements locatifs sociaux, remise sur le marché de logements vacants. Cinq communautés

développent des actions en faveur des personnes défavorisées telles que l'adaptation des logements des personnes retraitées ou handicapées pour faciliter leur maintien à domicile.

Bon nombre de communautés ont le souci d'améliorer le cadre de vie, d'aménager des lieux publics (trottoirs, parkings...), de rénover façades et vitrines, de réhabiliter les bourgs afin de maintenir sur place les habitants, notamment dans les zones rurales en voie de désertification, mais aussi pour pouvoir accueillir de nouveaux résidents. Plusieurs ont impulsé une opération « cœur de village » et différentes actions sont conduites en faveur du commerce et de l'artisanat pour garantir à la population des services de proximité.

#### **4.5. Une compétence souvent requise : l'entretien de la voirie**

La plupart des établissements qui ont opté pour le groupe de compétences voirie ne prévoient que l'entretien du réseau intercommunautaire. Toutefois huit d'entre eux entreprennent sa modernisation (élargissement des voies, rectification de virages, renforcement des enrobés...) afin d'améliorer notamment les liaisons de bourg à bourg, la desserte des zones d'activités ou la liaison avec des axes routiers plus importants. Au niveau national, moins de quatre EPCI sur dix se sont tournés vers cette compétence.

#### **4.6. Les équipements sportifs, culturels et scolaires**

Aménagement de zones de loisirs, réalisation d'équipements à caractère sportif ou culturel, mais aussi gestion du personnel des écoles, organisation d'activités à caractère culturel et sportif sont autant de missions déléguées aux communautés. La Beauce ligérienne présente l'originalité d'une charte intercommunale de la jeunesse, des sports et de la culture.

Enfin, de nombreux services collectifs ainsi que l'entretien et la gestion de réseaux peuvent être confiés aux établissements à fiscalité propre. Les communautés n'en assurent chacune que quelques-uns. L'essentiel reste à la charge des communes elles-mêmes ou de syndicats intercommunaux.

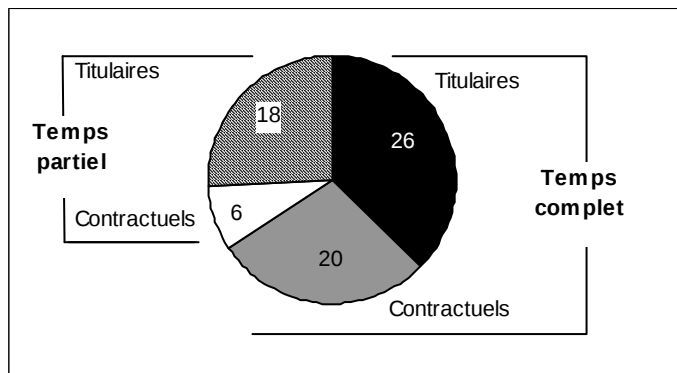
Contrairement aux dispositions prises par la loi du 12 juillet 1999 pour les communautés d'agglomération, la dissolution de syndicats inclus dans le périmètre d'une communauté de communes ne revêt aucun caractère obligatoire. En moyenne dans le département, près de quinze structures chevauchent, plus ou moins partiellement, le territoire d'un établissement à fiscalité propre. Si certaines missions spécifiques ne peuvent s'intégrer dans une logique de communauté de communes, d'autres pourraient leur être confiées. Certaines communautés ont déjà opté pour une ou plusieurs de ces compétences (restauration et transport scolaire, centre de loisirs, adduction d'eau potable et assainissement, éclairage public, collecte des ordures ménagères, entretien des cours d'eau...).

L'intégration de certaines attributions ne pourra se faire, le cas échéant, que de manière progressive, compte tenu de l'ampleur de la tâche.

### **5. Des moyens humains encore très insuffisants**

Selon une enquête rapide réalisée en décembre 2000 par l'Observatoire, les communautés de communes génèrent plus de soixante-dix postes de travail dont près des deux tiers à temps complet. La mise à disposition de personnel communal reste peu utilisée. Les communautés nouvellement créées y recourent avant de procéder au recrutement de leur propre personnel. Plus de six salariés sur dix sont titulaires ou en voie de titularisation. Parallèlement six contrats emploi jeune ont été établis et deux contrats emploi consolidé.

**Répartition du personnel des communautés de communes  
Selon le statut en décembre 2000**



Les tâches administratives mobilisent plus du tiers des agents. Certaines communautés de communes emploient principalement des agents d'entretien ou du personnel scolaire.

**Les chargés de mission et agents de développement représentent moins du quart des effectifs** et peu de structures en ont recruté, à l'exception du Pays de Vendôme qui en compte sept. Quelques projets devraient se concrétiser au cours de l'année 2001 pour le recrutement de développeurs économiques, d'animateurs dans le domaine du commerce et de l'artisanat, par exemple.

Les structures les plus anciennes ont renforcé leur équipe au fur et à mesure qu'elles ont étoffé leurs champs de compétences. Globalement, les établissements créés au cours des deux dernières années et ceux, plus anciens, de petite taille semblent disposer actuellement d'un nombre insuffisant de salariés pour développer des projets d'envergure, voire pour assumer simplement l'ensemble des tâches qui lui sont confiées. **Dans deux cas sur trois une personne seule, le plus souvent à temps partiel, assure le secrétariat.**

---

# Conclusion

---

Le paysage intercommunal du Loir-et-Cher évolue rapidement. Il se trouve aujourd'hui profondément modifié puisque parallèlement à l'intercommunalité de gestion s'est largement développée une réelle intercommunalité de projet. Trois communes sur quatre s'y sont déjà engagées.

Actuellement, les communautés de communes dessinent dans ce paysage un maillage supplémentaire. La grande majorité d'entre elles sont de création récente. Elles se sont pour l'instant peu substituées à d'autres EPCI, un ou deux tout au plus, aucun dans de nombreux cas. Cependant leur développement s'accompagne d'un ralentissement sensible du nombre global de syndicats (hormis les structures mixtes).

Si les communautés ne disposent pas encore, pour la plupart, de moyens humains suffisants pour fonctionner dans leurs pleines capacités, elles représentent déjà un nouveau cadre de la coopération, de la réflexion et de l'action qui prendra sans doute le pas sur de nombreuses structures existantes et ce pour plusieurs raisons :

- un périmètre choisi en fonction d'affinités, d'habitudes de travail ou plus simplement d'intérêts convergents,
- un moindre éparpillement des objectifs et des moyens, une plus grande facilité pour mener une politique cohérente au sein du territoire considéré.

Les communautés de communes constituent un atout essentiel dans l'aménagement du territoire départemental dans la mesure où elles s'articulent pour la plupart autour d'un pôle d'activités et de services, même de petite taille.



---

# **Annexes**

**Fiches synthétiques sur  
les communautés de communes**

---

# Communauté de communes de Beauce et Forêt

Siège : Oucques

Mairie  
9 grande rue  
41290 Oucques  
tél. 02.54.23.11.00  
fax 02.54.23.11.04

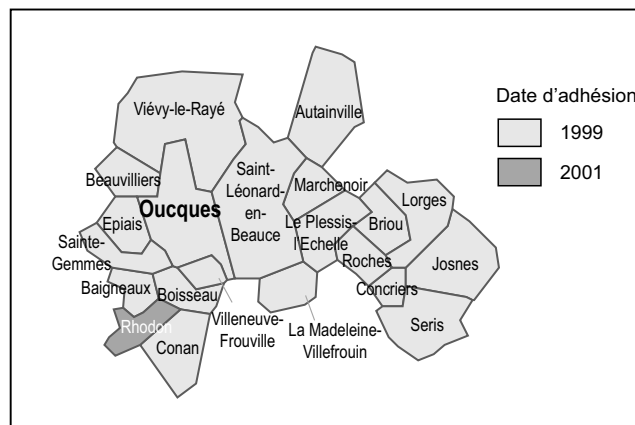
Date de création 29/12/99

21 communes

5 812 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle unique



## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres compétences facultatives

**Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

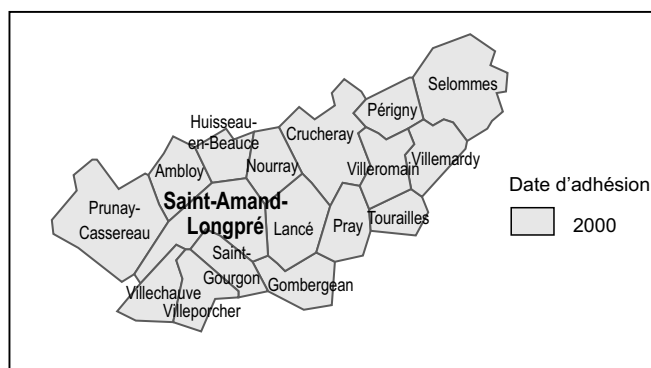
| Nom du syndicat                                                                                                    | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de la région d'Oucques                                                                         | 7                              | 7                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. d'Autainville, Binas, St-Laurent-des-Bois                                                      | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Lorges, Briou                                                                               | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Talcy, Concriers, Roches                                                                    | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Région de Marchenoir                                            | 10                             | 9                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de la Région d'Oucques                                   | 10                             | 9                                                        |
| • SIVOS de Morée, Brévainville, Viévy-le-Rayé, Ecoman, La Bosse, Fréteval                                          | 4                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Semerville, La Colombe, Viévy-le-Rayé, Ecoman, La Bosse                        | 5                              | 1                                                        |
| • SIVOS d'Autainville, Binas, St-Laurent-des-Bois                                                                  | 3                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Marchenoir, St-Léonard-en-Beauce, Le Plessis-l'Echelle                                                  | 3                              | 3                                                        |
| • SIVOS d'Oucques                                                                                                  | 14                             | 13                                                       |
| • SIVOS de Talcy, Lorges, Briou, La Madeleine-Villefrouin, Roches, Concriers, Villermain, Sérès                    | 8                              | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Collège d'Ouzouer-le-Marché                                                            | 17                             | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse                 | 19                             | 11                                                       |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM) | 49                             | 2                                                        |

| Nom du syndicat                                                                   | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer | 27                             | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Electrification de Champigny-en-Beauce                 | 5                              | 4                                                        |
| • SIVOM de Sainte-Gemmes, Baigneaux, Epiais                                       | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal des communes du canton de Marchenoir et de ses environs  | 20                             | 18                                                       |

# Communauté de communes de Beauce et Gâtine

Siège : Saint-Amand-Longpré  
Mairie  
18 rue Jules Ferry  
41310 Saint-Amand-Longpré  
tél. 02.54.82.83.74  
fax 02.54.82.89.95

Date de création 18/12/00  
17 communes  
5 436 habitants en 1999



## Fiscalité

Taxe professionnelle unique

## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                           | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Prunay-Cassereau, Villechauve, St-Amand-Longpré, Authon          | 4                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. du Plessis                                                                            | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Crucheray, Nourray, Lancé                                                          | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Selommes, Périgny, Villemardy, Villefrancoeur, Villeromain                         | 5                              | 4                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Landes-le-Gaulois, La Chapelle-Vendômoise, Pray, Tourailles, Lancôme               | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Saint-Gourgon, Gombergean, Villeporcher                          | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive entre les communes de Crucheray et Nourray                   | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Chauvinière                                            | 5                              | 5                                                        |
| • SIVOS de Faye, Rocé, Villetrun, Selommes                                                                | 4                              | 1                                                        |
| • SIVOS d'Authon, Prunay-Cassereau                                                                        | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Nourray, Crucheray, Lancé, Sainte-Anne                                                         | 4                              | 3                                                        |
| • SIVOS de Villemardy, Périgny, Tourailles, Villeromain                                                   | 4                              | 4                                                        |
| • Syndicat du C.E.G. de Saint-Amand-Longpré                                                               | 17                             | 13                                                       |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse        | 19                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de Pray, Lancôme, Gombergean pour l'emploi de personnel du secrétariat de mairie | 4                              | 2                                                        |

| Nom du syndicat                                                                                                                                                                                     | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal de Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Gourgon, Villeporcher pour le personnel communal                                                                                              | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, St-Amand-Longpré et Château-Renault | 51                             | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM)                                                                                  | 49                             | 12                                                       |
| • Syndicat Intercommunal de la Perception de Saint-Amand-Longpré                                                                                                                                    | 13                             | 11                                                       |

# Communauté de communes de la Beauce Ligérienne

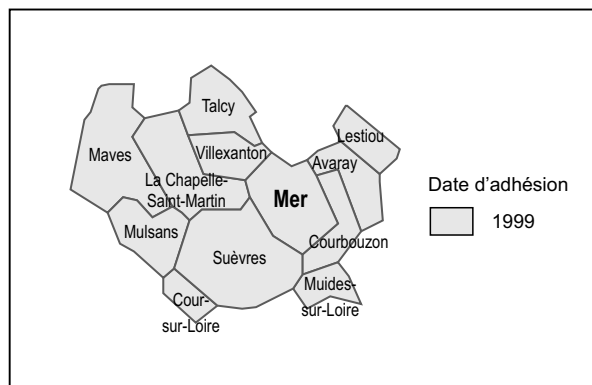
Siège : Mer

Hôtel de Ville  
9 rue Nationale  
41500 Mer  
tél. 02.54.81.02.03  
fax 02.54.81.32.83

Date de création 22/12/99  
12 communes  
11 894 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle unique



## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Action sociale, services à la personne
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                 | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Talcy, Concriers, Roches                                                 | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de la Chapelle-Saint-Martin, Maves, Mulsans, Villexanton                    | 4                              | 4                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Cour-sur-Loire, Suèvres et Menars                                        | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. d'Avaray, Lestiau, Courbouzon                                               | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Saint-Dyé-sur-Loire, Muides-sur-Loire, Maslives                          | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Région de Marchenoir                         | 10                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de Maves, Villexanton                              | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative des Trois Maillets                    | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS de La Chapelle-Saint-Martin, Maves, Mulsans, Villexanton                                | 4                              | 4                                                        |
| • SIVOS de Talcy, Lorges, Briou, La Madeleine-Villefrouin, Roches, Concriers, Villermain, Séris | 8                              | 1                                                        |
| • SIVOS d'Avaray, Lestiau                                                                       | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS d'Enseignement de la musique de Saint-Dyé-sur-Loire, Muides-sur-Loire, Montlivault      | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat intercommunal des affaires scolaires et parascolaires de Cour-sur-Loire et Suèvres   | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat du Collège de Saint-Laurent-Nouan                                                    | 6                              | 1                                                        |

| Nom du syndicat                                                                                         | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse      | 19                             | 2                                                        |
| • Syndicat de la Tronne                                                                                 | 4                              | 4                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer                       | 27                             | 7                                                        |
| • Syndicat intercommunal de déchetterie de Suèvres et Cour-sur-Loir                                     | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à vocation de développement du tourisme, de l'accueil et des loisirs (SITOTAL) | 12                             | 7                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de lagunage de Suèvres, Cour-sur-Loire                                         | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal des communes du canton de Marchenoir et de ses environs                        | 20                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Pays de Chambord                                                            | 13                             | 1                                                        |
| • Syndicat intercommunal du bassin du Lien                                                              | 2*                             | 2                                                        |

- *Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département*

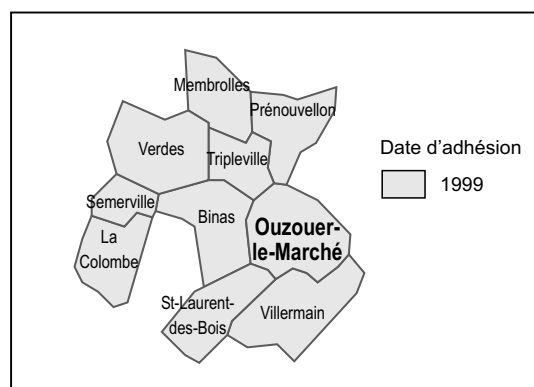
# Communauté de communes de la Beauce Oratorienne

Siège : Ouzouer-le-Marché  
Mairie  
7 rue Marin Gaillot  
41240 Ouzouer-le-Marché  
tél. 02.54.82.40.04  
fax 02.54.82.49.17

Date de création 24/12/99  
10 communes  
3 841 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle unique



## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                 | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. d'Ouzouer-le-Doyen, Moisy, Semerville, Brévainville, La Colombe             | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. d'Autainville, Binas, St-Laurent-des-Bois                                   | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Prénouvellon, Membrolles, Tripleville                                    | 3                              | 3                                                        |
| • SIVOS de Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Semerville, La Colombe, Viévy-le-Rayé, Ecoman, La Bosse     | 5                              | 2                                                        |
| • SIVOS d'Autainville, Binas, St-Laurent-des-Bois                                               | 3                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Talcy, Lorges, Briou, La Madeleine-Villefrouin, Roches, Concriers, Villermain, Séris | 8                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Collège d'Ouzouer-le-Marché                                         | 17                             | 10                                                       |
| • Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer               | 27                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal des communes du canton de Marchenoir et de ses environs                | 20                             | 1                                                        |
| • Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Châteaudun       | 9*                             | 5                                                        |
| • Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (Beaugency)        | 2*                             | 1                                                        |

\* Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département

## Communauté de communes de Beauce - Val de Cisse

Siège : Herbault

4 rue du Bailli  
41190 Herbault  
tél. 02.54.46.13.33  
fax 02.54.46.13.05

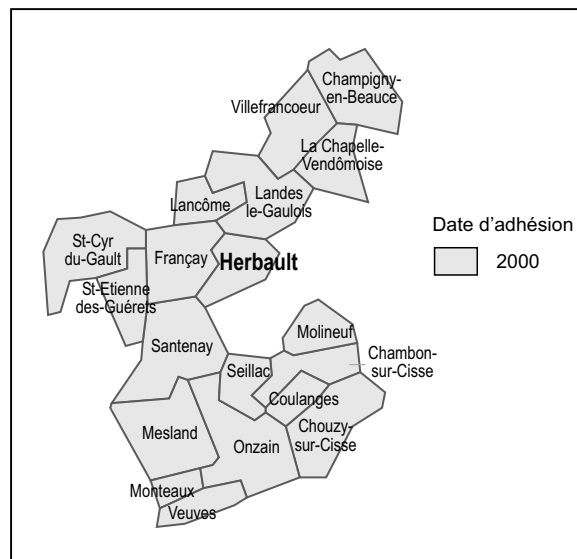
Date de création 23/08/00  
19 communes  
12 628 habitants en 1999

### Fiscalité

Taxe professionnelle unique

### Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie



**Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                                                                                   | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Selommes, Périgny, Villemardy, Villefrancoeur, Villeromain                                 | 5                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Landes-le-Gaulois, La Chapelle-Vendômoise, Pray, Tourailles, Lancôme                       | 5                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Etienne-des-Guérets                            | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. d'Herbault, Francay                                                                           | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. d'Orchaise, Molineuf, Santenay                                                                | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. du Val de Cisse                                                                               | 10                             | 8                                                        |
| • SIVOS de la Chapelle-Vendômoise, Landes-le-Gaulois, Villefrancoeur                                              | 3                              | 3                                                        |
| • SIVOS d'Averdon, Champigny-en-Beauce                                                                            | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS d'Herbault, Francay, Lancôme, St-Etienne-des-Guérets                                                      | 4                              | 4                                                        |
| • SIVOS de Molineuf, Chambon-sur-Cisse, Orchaise                                                                  | 3                              | 2                                                        |
| • SIVOS d'Onzain, Seillac                                                                                         | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Mesland, Monteaux, Veuves                                                                              | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat du C.E.G. de Saint-Amand-Longpré                                                                       | 16                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse                | 19                             | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Moyenne et de ses affluents    | 13                             | 8                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Ligérienne et de ses affluents | 7                              | 7                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de Pray, Lancôme, Gombergean pour l'emploi de personnel du secrétariat de mairie         | 3                              | 2                                                        |

.../...

| Nom du syndicat                                                                                                    | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal de Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Gourgon, Villeporcher pour le personnel communal             | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM) | 49                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Electrification de Champigny-en-Beauce                                                  | 5                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'amélioration de l'habitat sur le canton d'Herbault                                 | 16                             | 16                                                       |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple des Coteaux de la Loire                     | 8                              | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Pays Onzainois                                                                         | 16                             | 13                                                       |

# Communauté de communes du Blaisois

Siège : Blois

1, rue Honoré de Balzac  
41018 Blois Cedex  
tél. 02.54.90.35.35  
fax 02.54.90.35.30

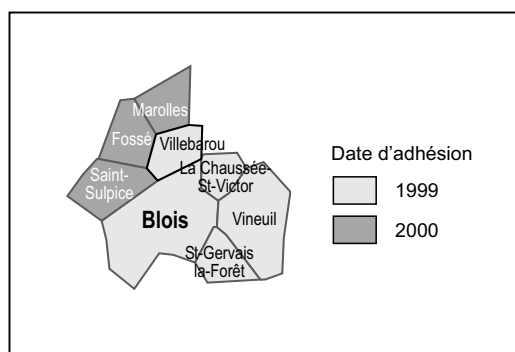
Date de création 25/06/99

8 communes

68 585 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle de zone



## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                                                          | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Fossé, Marolles, Saint-Sulpice                                                                                    | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Saint-Claude-de-Diray, Huisseau-sur-Cosson, Vineuil, Saint-Gervais-la-Forêt                                       | 4                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Maslives, Montlivault, St-Claude-de-Diray, St-Gervais-la-Forêt, Vineuil                                                       | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse                                       | 19                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Bassin du Ruisseau des Mées                                                                                  | 5                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Moyenne et de ses affluents                           | 13                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin du Bas Cosson                                           | 9                              | 3                                                        |
| • Syndicat pour le ramassage des ordures ménagères et l'exécution des divers transports nécessaires à l'entretien de la voirie communale | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat pour l'aménagement d'une zone d'activités entre les communes de Fossé, Marolles et Villebarou                                 | 3                              | 3                                                        |
| • SIVOM de Saint-Gervais-la-Forêt et Vineuil                                                                                             | 2                              | 2                                                        |

## Communauté de communes du canton de Montrichard

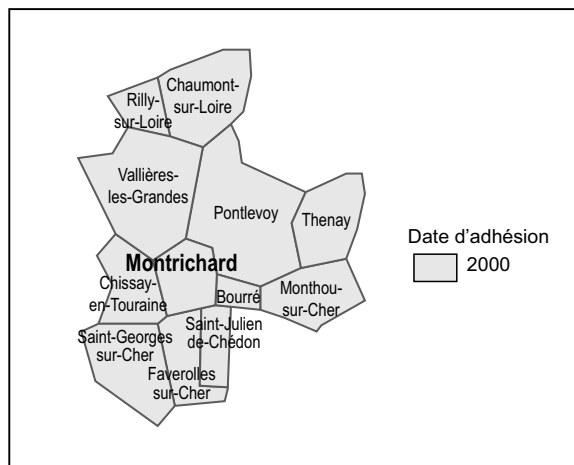
Siège : Montrichard

Mairie  
25 rue Nationale  
41400 Montrichard  
tél. 02.54.71.66.34  
fax 02.54.32.05.87

Date de création 21/12/00  
12 communes  
14 397 habitants en 1999

### Fiscalité

Taxe professionnelle unique



### Groupes de compétences retenus

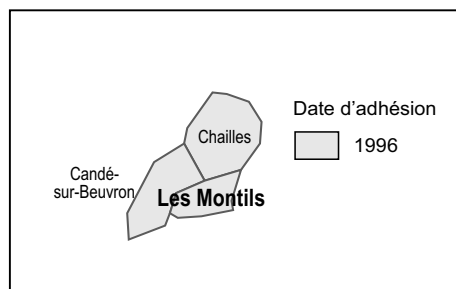
- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Protection et mise en valeur de l'environnement

### Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                                 | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Rilly-sur-Loire, Chaumont-sur-Loire                                                      | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Pontlevoy, Thenay                                                                        | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat intercommunal d'A.E.P. de Montrichard, Bourré, Saint-Julien-de-Chédon, Faverolles-sur-Cher           | 4                              | 4                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Thésée, Monthou-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, St-Romain-sur-Cher                            | 3                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Vallières-les-Grandes, Rilly-sur-Loire, Mosnes (37)                                                  | 3                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Thenay, Monthou-sur-Cher                                                                             | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Saint-Julien-de-Chédon, Angé                                                                         | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Cher canalisé                                                                       | 17                             | 7                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Masse                    | 7                              | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bavet et de ses affluents                                        | 5                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères de la Vallée du Cher (SIEEOM) | 47                             | 10                                                       |
| • Syndicat Val de Cher Expansion                                                                                | 46                             | 10                                                       |
| • Syndicat intercommunal à vocation unique pour la mise en oeuvre d'une OPAH                                    | 12                             | 12                                                       |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple des Coteaux de la Loire                  | 8                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Pays Onzainois                                                                      | 16                             | 2                                                        |

## Communauté de communes de Chailles - Candé-sur-Beuvron - Les Montils

Siège : Les Montils  
Hôtel de Ville  
8 rue de Bel Air  
41120 Les Montils  
tél. 02.54.44.41.41  
fax 02.54.44.41.49



Date de création 26/12/96  
3 communes  
4 663 habitants en 1999

### **Fiscalité**

4 taxes additionnelles

### **Groupes de compétences retenus**

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Autres compétences facultatives

### **Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                                                                                                   | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Chailles, Candé-sur-Beuvron, Seur                                                                          | 3                              | 2                                                        |
| • SIVOS des Montils, Candé-sur-Beuvron, Monthou-sur-Bièvre, Valaire                                                               | 4                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin du Bas Cosson                                    | 9                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Beuvron Aval                                                                                          | 8                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères de la Vallée du Cher (SIEEOM)                   | 47                             | 2                                                        |
| • Syndicat intercommunal "Espace Beauregard"                                                                                      | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à vocation de services d'incendie et de secours Monthou-sur-Bièvre, Les Montils, Ouchamps, Seur, Valaire | 5                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple des Coteaux de la Loire                                    | 8                              | 1                                                        |

# Communauté de communes de Cher-Sologne

Siège : Selles-sur-Cher  
Mairie  
1 place Charles de Gaulle  
41130 Selles-sur-Cher  
tél. 02.54.95.25.40  
fax 02.54.95.25.50

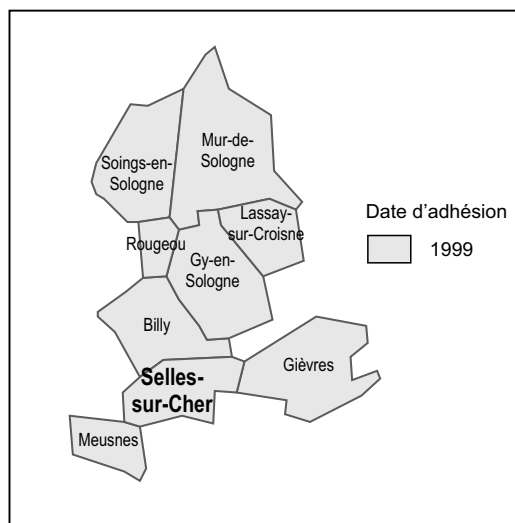
Date de création 23/09/99  
9 communes  
11 765 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle de zone

## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Action sociale, services à la personne
- Autres compétences facultatives



**Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                                                                                 | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Soings-en-Sologne, Rougeou                                             | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Billy, Gy-en-Sologne                                                   | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Gièvres, Pruniers-en-Sologne                                                             | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat du Collège de Contres                                                                                | 16                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Beuvron Centre Aval                                                                 | 11                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Canal du Berry                                                                      | 11                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Assainissement du Bassin de la Croisne                         | 6                              | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'aménagement du Fouzon                                                                | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Cher canalisé                                                                       | 17                             | 1                                                        |
| • Syndicat d'Assainissement du Val du Cher                                                                      | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères de la Vallée du Cher (SIEEOM) | 47                             | 7                                                        |
| • Syndicat Val de Cher Expansion                                                                                | 46                             | 9                                                        |
| • Syndicat de défense contre la grêle                                                                           | 9                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'utilisation en commun du matériel de voirie de Châtillon-sur-Cher et Meusnes    | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple du canton de Saint-Aignan                | 15                             | 1                                                        |

## Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale

- Syndicat mixte de l'habitat du Romorantinais - Val de Cher

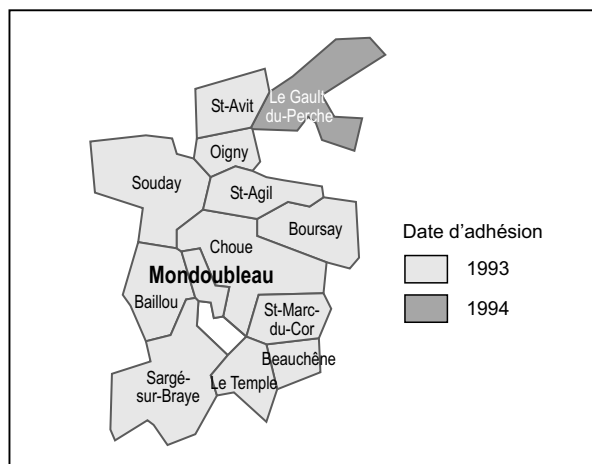
## Communauté de communes des Collines du Perche

Siège : Mondoubleau  
36 rue Gheerbrant  
41170 Mondoubleau  
tél. 02.54.89.71.14  
fax 02.54.89.89.89

Date de création 28/12/93  
13 communes  
5 352 habitants en 1999

### Fiscalité

Taxe professionnelle unique



### Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres Compétences facultatives

### Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                         | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. du Haut-Perche                                                                      | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. du Gault du Perche, la Bazoche-Gouët                                                | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de la Fontenelle, Le Poislay, Arville, Oigny                                        | 4                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Boursay, Choue                                                                   | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Saint-Marc-du-Cor, Beauchêne, Romilly                                            | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Mondoubleau | 16                             | 11                                                       |
| • Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Droué       | 8                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Souday, Le Plessis-Dorin                                                                     | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS du Gault-du-Perche, Arville, Oigny, St-Avit, La Fontenelle, La Chapelle-Guillaume (28)          | 6                              | 3                                                        |
| • Syndicat du C.E.G. de Mondoubleau                                                                     | 16                             | 12                                                       |
| • Syndicat Intercommunal pour le ramassage scolaire du canton de Droué                                  | 11                             | 1                                                        |

.../...

| Nom du syndicat                                                                                                                                                                                     | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'Aménagement du Couëtron                                                                                                                                                                | 7                              | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Grenne                                                                                                                                                 | 8                              | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Eggonne Amont                                                                                                                                           | 4                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gratteloup et du Boulon Amont                                                                                                                             | 6                              | 2                                                        |
| • Syndicat pour l'emploi d'une secrétaire de mairie de Choue, Saint-Avit                                                                                                                            | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Cormenon, Le Temple                                                                                                                            | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de Romilly-du-Perche, Saint-Marc-du-Cor, Le Temple pour l'emploi d'un agent d'entretien                                                                                    | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Danzé, Beauchêne                                                                                                                               | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, St-Amand-Longpré et Château-Renault | 51                             | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche                                                                                    | 21                             | 13                                                       |
| • Syndicat Intercommunal de la Commanderie d'Arville                                                                                                                                                | 10                             | 7                                                        |
| • SIVOM du canton de Droué (S.I.C.A.D.)                                                                                                                                                             | 8                              | 1                                                        |
| • SIVOM de Mondoubleau, Cormenon                                                                                                                                                                    | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat intercommunal de ramassage et d'élimination des ordures ménagères du secteur Est (Saint-Calais)                                                                                          | 1*                             | 1                                                        |

\* Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département

### **Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale**

Syndicat mixte du Pays Vendômois

## Communauté de communes du Cosson

Siège : La-Ferté-Saint-Cyr  
Mairie de la Ferté-Saint-Cyr  
5 bis rue du Bourg  
41220 La-Ferté-Saint-Cyr  
tél. 02.54.87.91.40  
fax 02.54.87.92.44

Date de création 27/12/93  
3 communes  
1 703 habitants en 1999

### **Fiscalité**

4 taxes additionnelles

### **Groupes de compétences retenus**

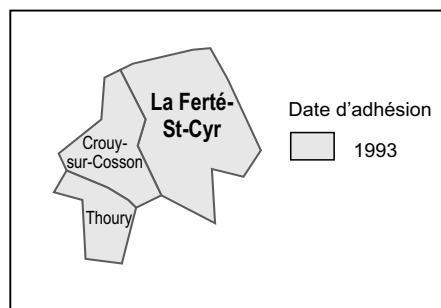
- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Autres Compétences facultatives

**Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                                                   | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • SIVOS de Thoury, Crouy-sur-Cosson                                               | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat du Collège de Saint-Laurent-Nouan                                      | 6                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer | 27                             | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Pays de Chambord                                      | 13                             | 1                                                        |

### **Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale**

Syndicat mixte pour l'aménagement touristique de Veillas



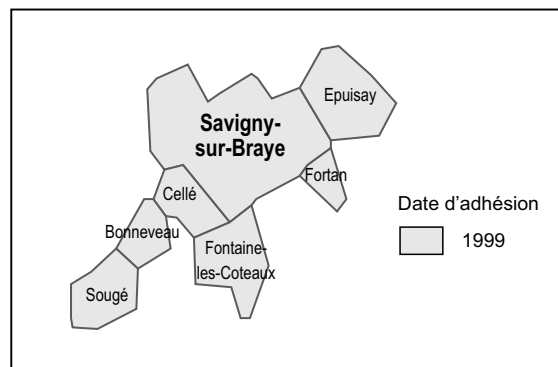
# Communauté de communes des Coteaux de la Braye

Siège : Savigny-sur-Braye  
Place de la Mairie  
41360 Savigny-sur-Braye  
tél. 02.54.23.73.00

Date de création 21/12/99  
7 communes  
4 434 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle unique



## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                                                                                                                     | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Trôo, St-Jacques-des-Guérêts, Montoire-sur-le-Loir, Sougé                                                                                                  | 4                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Mondoubleau                                                                                             | 16                             | 1                                                        |
| • SIVOS de Danzé, Rahart, Epuisay                                                                                                                                                                   | 3                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Mazangé, Fortan                                                                                                                                                                          | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS du secteur de Montoire-sur-le-Loir                                                                                                                                                          | 6                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Ternay, Les Hayes, Montrouveau, Sougé                                                                                                                                                    | 5                              | 1                                                        |
| • Syndicat du C.E.G. de Mondoubleau                                                                                                                                                                 | 16                             | 1                                                        |
| • Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir                                                                                                                       | 30                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, St-Amand-Longpré et Château-Renault | 51                             | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM)                                                                                  | 49                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche                                                                                    | 21                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la gestion de la Trésorerie de Vendôme-Municipale et Banlieue                                                                                                         | 14                             | 1                                                        |

## Communauté de communes du Haut-Vendômois

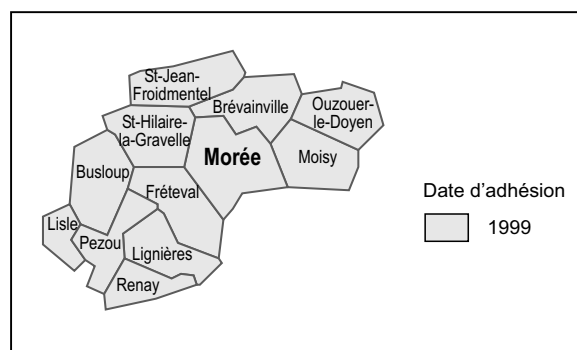
Siège : Morée

Hôtel de Ville  
28 rue des Prés  
41160 Morée  
tél. 02.54.89.15.15  
fax 02.54.89.15.10

Date de création 29/06/99  
12 communes  
5 669 habitants en 1999

### Fiscalité

Taxe professionnelle unique



### Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres compétences facultatives

**Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                                                                                    | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat A.E.P. de Morée, St-Jean-Froidmentel                                                                    | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. d'Ouzouer-le-Doyen, Moisy, Semerville, Brévainville, La Colombe                                | 5                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Fréteval, Saint-Hilaire-la-Gravelle                                                         | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de la Ville-aux-Clercs, Busloup                                                                | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Pezou, Lisle, Lignières                                                                     | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Renay, La Chapelle-Enchérie                                                                 | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Pezou, Busloup, Lignières, Lisle, Renay                                                                 | 5                              | 5                                                        |
| • SIVOS de Saint-Hilaire-la-Gravelle, St-Jean-de-Froidmentel                                                       | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Morée, Brévainville, Viévy-le-Rayé, Ecoman, La Bosse, Fréteval                                          | 4                              | 3                                                        |
| • SIVOS de Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Semerville, La Colombe, Viévy-le-Rayé, Ecoman, La Bosse                        | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du C.E.G. "Louis Pasteur" à Morée                                                         | 13                             | 11                                                       |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gratteloup et du Boulon Amont                                            | 6                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir                                      | 30                             | 8                                                        |
| • Syndicat pour la gestion du personnel communal entre les communes de Pezou et Renay                              | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'emploi d'un agent technique de la Chapelle-Enchérie, Faye, Renay                   | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM) | 49                             | 9                                                        |
| • Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Châteaudun                          | 9*                             | 2                                                        |

\* Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département

## Communauté de communes du Pays de Ronsard

Siège : Montoire-sur-le-Loir  
18 place Clémenceau  
41800 Montoire-sur-le-Loir  
tél. 02.54.72.68.92

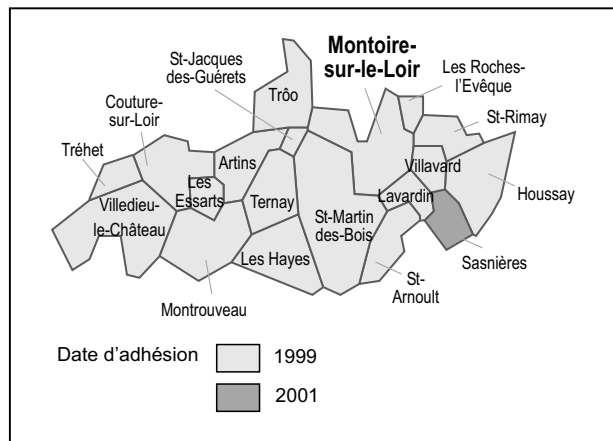
Date de création 08/12/99  
19 communes  
8 888 habitants en 1999

### Fiscalité

Taxe professionnelle unique

### Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres compétences facultatives



### Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                                                                                                                     | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. d'Houssay, Villavard, Saint-Rimay, Sasnières                                                                                                                                    | 4                              | 4                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Montoire-sur-le-Loir, Les Roches-l'Evêque, Lavardin                                                                                                        | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Trôo, St-Jacques-des-Guérêts, Montoire-sur-le-Loir, Sougé                                                                                                  | 4                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Couture-sur-Loir, Artins, Tréhet, Villedieu-le-Château, Les Essarts                                                                                                          | 5                              | 5                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement des Hayes, Ternay, Montrouveau                                                                                                                                | 3                              | 3                                                        |
| • SIVOS du secteur de Montoire-sur-le-Loir                                                                                                                                                          | 6                              | 5                                                        |
| • SIVOS de Couture-sur-Loir, Villedieu-le-Château, Les Essarts, Tréhet, Artins                                                                                                                      | 5                              | 5                                                        |
| • SIVOS de Ternay, Les Hayes, Montrouveau, Sougé                                                                                                                                                    | 5                              | 4                                                        |
| • Syndicat du C.E.G. de Saint-Amand-Longpré                                                                                                                                                         | 16                             | 1                                                        |
| • Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir                                                                                                                       | 30                             | 11                                                       |
| • Syndicat intercommunal d'Etudes et d'Aménagement du Bassin du Niclos                                                                                                                              | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'emploi administratif des Hayes et Ternay                                                                                                                            | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'emploi de secrétaire de mairie d'Artins et les Essarts                                                                                                              | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, St-Amand-Longpré et Château-Renault | 51                             | 18                                                       |
| • Syndicat Intercommunal pour la promotion du train touristique                                                                                                                                     | 10                             | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de la Perception de Saint-Amand-Longpré                                                                                                                                    | 13                             | 1                                                        |

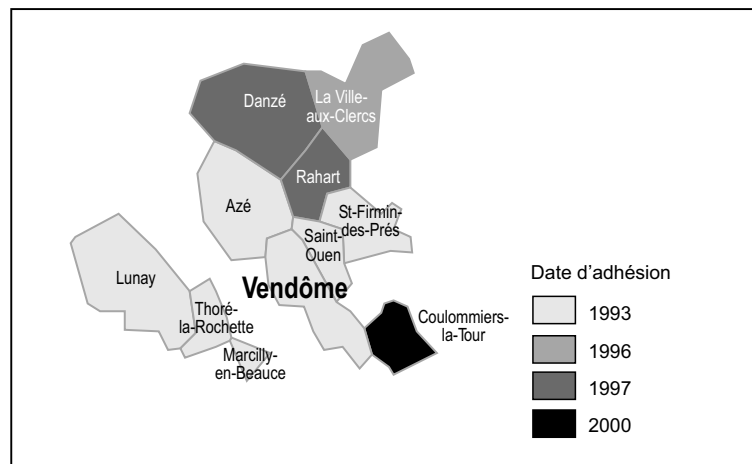
# Communauté de communes du Pays de Vendôme

Siège : Vendôme  
2 avenue des Cités Unies d'Europe  
41100 Vendôme  
tél. 02.54.89.41.00  
fax 02.54.89.41.01

Date de création 09/12/93  
11 communes  
27 461 habitants en 1999

## Fiscalité

Taxe professionnelle unique



## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Action sociale, services à la personne
- Autres Compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                           | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de la Ville-aux-Clercs, Busloup                                                       | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Danzé, Azé, Rahart                                                                 | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Lunay, Mazangé                                                                     | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Naveil, Marcilly-en-Beauce, Villers-Beaucourt, Sainte-Anne                         | 4                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Villetrun, Faye, Rocé, Coulommiers-la-Tour                                         | 4                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'eau potable d'Areines, Meslay, Saint-Ouen, Vendôme                             | 4                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Mondoubleau   | 16                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de Villetrun, Coulommiers-la-Tour, Rocé et Faye | 4                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Danzé, Rahart, Epuisay                                                                         | 3                              | 2                                                        |
| • SIVOS de la Ville-aux-Clercs, Chauvigny-du-Perche, Romilly                                              | 3                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Villiersfaux, Villers-Beaucourt, Marcilly-en-Beauce                                            | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du C.E.G. "Louis Pasteur" à Morée                                                | 13                             | 2                                                        |

.../...

| Nom du syndicat                                                                                                    | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gratteloup et du Boulon Amont                                            | 6                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir                                      | 30                             | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Danzé, Beauchêne                                              | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM) | 49                             | 10                                                       |
| • Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche   | 21                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la promotion du train touristique                                                    | 10                             | 5                                                        |
| • Syndicat du plan d'eau de Villiers-sur-Loir en Vendômois                                                         | 5                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de la Brisse                                                                              | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la gestion de la Trésorerie de Vendôme-Municipale et Banlieue                        | 14                             | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de lutte contre l'incendie de Villetrun, Faye, Coulommiers-la-Tour, Rocé                  | 4                              | 1                                                        |

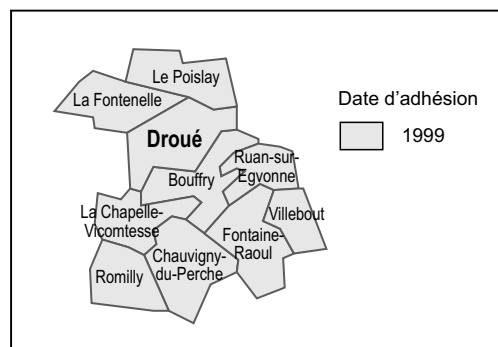
***Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale***

- Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome de Blois, Vendôme, le Breuil
- Syndicat mixte du Pays Vendômois
- Syndicat intercommunal pour l'étude et d'aménagement du bassin d'influence de la gare TGV Atlantique de Vendôme

# Communauté de communes du Perche Vendômois

Siège : Droué  
Mairie  
24 rue Saint-Nicolas  
41270 Droué  
tél. 02.54.80.50.39  
fax 02.54.80.13.85

Date de création 23/12/99  
10 communes  
2 720 habitants en 1999



## Fiscalité

Taxe professionnelle unique

## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                                  | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de la Fontenelle, Le Poislay, Arville, Oigny                                                 | 4                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Saint-Marc-du-Cor, Beauchêne, Romilly                                                     | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Fontaine-Raoul, Bouffry, Chauvigny-du-Perche, Villebout                 | 5                              | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Droué                | 8                              | 7                                                        |
| • SIVOS du Gault-du-Perche, Arville, Oigny, St-Avit, La Fontenelle, La Chapelle-Guillaume (28)                   | 6                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour le ramassage scolaire du canton de Droué                                           | 11                             | 10                                                       |
| • SIVOS de la Ville-aux-Clercs, Chauvigny-du-Perche, Romilly                                                     | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Grenne                                                              | 8                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Eggonne Amont                                                        | 4                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Eggonne Aval                                                         | 4                              | 4                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gratteloup et du Boulon Amont                                          | 6                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de Romilly-du-Perche, Saint-Marc-du-Cor, Le Temple pour l'emploi d'un agent d'entretien | 3                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Chauvigny-du-Perche, Romilly                                | 2                              | 2                                                        |

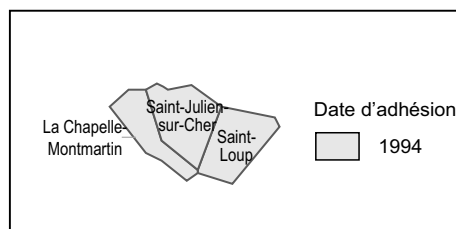
.../...

| Nom du syndicat                                                                                                                                                                                     | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal de Ruan-sur-Egvonne et Bouffry pour l'emploi d'un secrétaire de mairie                                                                                                     | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, St-Amand-Longpré et Château-Renault | 51                             | 7                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM)                                                                                  | 49                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche                                                                                    | 21                             | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de la Commanderie d'Arville                                                                                                                                                | 10                             | 1                                                        |
| • SIVOM du canton de Droué (S.I.C.A.D.)                                                                                                                                                             | 8                              | 7                                                        |
| • Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Châteaudun                                                                                                           | 9*                             | 2                                                        |

\* Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département

## Communauté de communes de Saint-Julien-sur-Cher - Saint-Loup - La Chapelle-Montmartin

Siège : Saint-Julien-sur-Cher  
Hôtel de Ville  
2 rue des Dames  
41320 Saint-Julien-sur-Cher  
tél. 02.54.96.42.28  
fax 02.54.96.57.50



Date de création 22/12/94  
3 communes  
1 333 habitants en 1999

### **Fiscalité**

4 taxes additionnelles

### **Groupes de compétences retenus**

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Action sociale, services à la personne
- Autres compétences facultatives

### **Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                            | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal du Canal du Berry                 | 11                             | 1                                                        |
| • Syndicat Val de Cher Expansion                           | 46                             | 3                                                        |
| • SIVOM de Mennetou-sur-Cher                               | 8                              | 3                                                        |
| • Syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Thénieux | 5*                             | 1                                                        |

\* Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département

### **Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale**

- Syndicat mixte des Grandes Bruyères
- Syndicat mixte de l'habitat du Romorantinais – Val de Cher

## Communauté de communes de la Sologne des Etangs

Siège : Neung-sur-Beuvron  
 Domaine de Villemorant  
 41210 Neung-sur-Beuvron  
 tél. 0254.94.62.00  
 fax 02.54.94.62.04

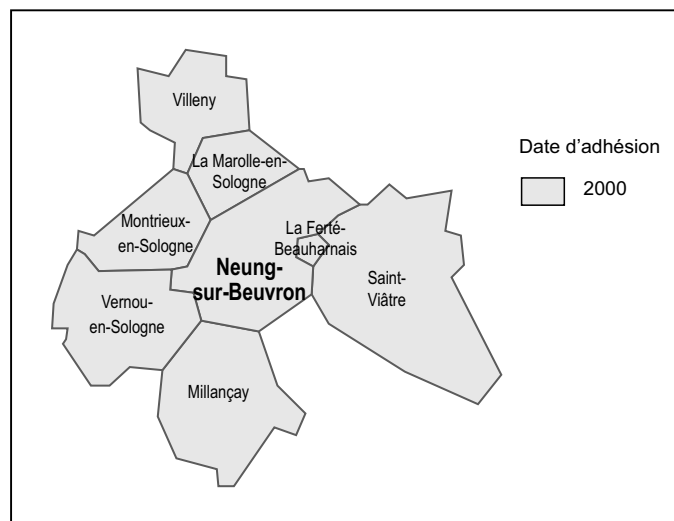
Date de création 15/12/00  
 8 communes  
 5 136 habitants en 1999

### Fiscalité

Taxe professionnelle unique

### Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Action sociale, services à la personne
- Autres compétences facultatives



**Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)**

| Nom du syndicat                                                                   | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Vernou en Sologne, Courmemin                               | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS du Beuvron                                                                | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Nouan-le-Fuzelier, St-Viâtre                                           | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Collège de Neung-sur-Beuvron                          | 9                              | 6                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Collège J. Rostand de Lamotte-Beuvron                 | 10                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Beuvron Centre Amont                                  | 11                             | 8                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer | 27                             | 3                                                        |
| • Syndicat d'élimination des ordures ménagères du groupement de Lamotte-Beuvron   | 16                             | 4                                                        |

# Communauté de communes Val de Cher - Saint-Aignan

Siège : Saint-Aignan  
 Mairie de Mareuil 75 rue de la République  
 41110 Mareuil-sur-Cher  
 tél. 02.54.75.05.03  
 fax 02.54.75.07.79  
*printemps 2001, nouvelle adresse :*  
 39 rue Maurice Berteaux – 41110 Saint-Aignan

Date de création 19/12/95  
 10 communes  
 12 973 habitants en 1999

## Fiscalité

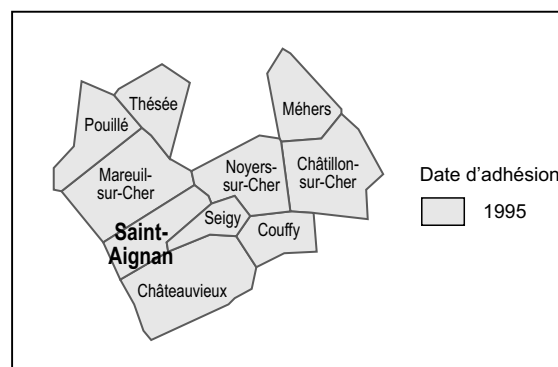
Taxe professionnelle unique

## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Action sociale, services à la personne
- Autres compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                    | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat intercommunal d'eau potable et assainissement d'Angé, Pouillé, Mareuil-sur-Cher (SIEPA) | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Saint-Aignan, Seigy                                       | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Thésée, Monthou-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, St-Romain-sur-Cher               | 4                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Chémery, Méhers                                           | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Chémery, Méhers                                                                         | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Pouillé, Mareuil-sur-Cher                                                               | 2                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Couffy, Seigy, Châteauneuf                                                              | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat du Collège de Saint-Aignan                                                              | 9                              | 8                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Canal du Berry                                                         | 11                             | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'aménagement du Fouzon                                                   | 3                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Renne                                                 | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Cher canalisé                                                          | 17                             | 7                                                        |



.../...

| Nom du syndicat                                                                                                             | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères de la Vallée du Cher (SIEEOM)             | 47                             | 10                                                       |
| • Syndicat Val de Cher Expansion                                                                                            | 46                             | 10                                                       |
| • Syndicat Intercommunal pour le développement des activités touristiques, économiques, culturelles et sportives (SIDATECS) | 3                              | 3                                                        |
| • Syndicat de défense contre la grêle                                                                                       | 9                              | 2                                                        |
| • Syndicat pour l'aménagement d'un chemin rural de Seigy, Châteauneuf                                                       | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat pour l'acquisition et l'exploitation d'un fourgon mortuaire                                                      | 5                              | 5                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour l'utilisation en commun du matériel de voirie de Châtillon-sur-Cher et Meusnes                | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple du canton de Saint-Aignan                            | 15                             | 10                                                       |
| • Syndicat intercommunal d'AEP de Villentrois                                                                               | 2*                             | 2                                                        |

\* Nombre de communes du Loir-et-Cher qui adhèrent à cet EPCI extérieur au département

# Communauté de communes de la Vallée Saint-Jean

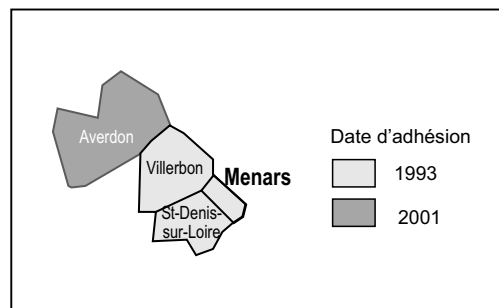
Siège : Ménars

Mairie de Ménars  
24 avenue Guillaume Charron  
41500 Ménars  
tél. 02.54.46.81.25  
fax 02.54.46.81.25

Date de création 28/10/93

4 communes

2 783 habitants en 1999



## Fiscalité

4 taxes additionnelles

## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres Compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                         | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. d'Averdon, Villerbon                                                                | 2                              | 2                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Cour-sur-Loire, Suèvres et Ménars                                                | 3                              | 1                                                        |
| • SIVOS d'Averdon, Champigny-en-Beauce                                                                  | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse      | 19                             | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal du Bassin du Ruisseau des Mées                                                 | 5                              | 2                                                        |
| • Syndicat Intercommunal à vocation de développement du tourisme, de l'accueil et des loisirs (SITOTAL) | 11                             | 1                                                        |

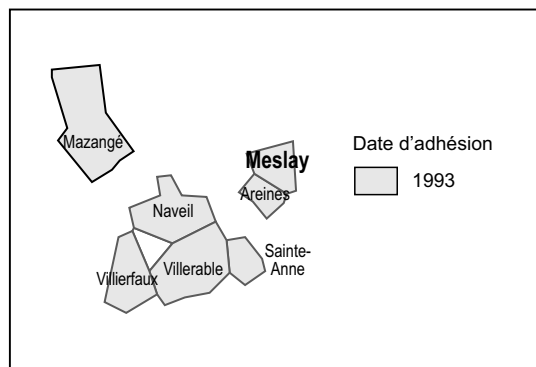
## Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale

- Syndicat mixte intercommunal d'exploitation et de gestion de la déchetterie des Grébeaux
- Syndicat mixte du Pays Beauce Val de Loire
- Syndicat intercommunal de l'agglomération blésoise

# Communauté de communes du Vendômois Rural

Siège : Meslay  
Mairie de Meslay  
5 rue de la Manufacture  
41100 Meslay  
tél. 02.54.89.09.04  
fax 02.54.89.05.15

Date de création 09/12/93  
7 communes  
4 495 habitants en 1999



## Fiscalité

Taxe professionnelle unique

## Groupes de compétences retenus

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Autres Compétences facultatives

## Syndicats intercommunaux dont le périmètre recouvre en partie celui de la communauté (hors syndicats mixtes)

| Nom du syndicat                                                                                                    | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat d'A.E.P. de Lunay, Mazangé                                                                              | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat d'A.E.P. de Naveil, Marcilly-en-Beauce, Villerable, Sainte-Anne                                         | 4                              | 3                                                        |
| • Syndicat Intercommunal d'eau potable d'Areines, Meslay, Saint-Ouen, Vendôme                                      | 4                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Mazangé, Fortan                                                                                         | 2                              | 1                                                        |
| • SIVOS de Villiersfaux, Villerable, Marcilly-en-Beauce                                                            | 3                              | 2                                                        |
| • SIVOS de Nourray, Crucheray, Lancé, Sainte-Anne                                                                  | 4                              | 1                                                        |
| • Syndicat du C.E.G. de Saint-Amand-Longpré                                                                        | 16                             | 1                                                        |
| • Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir                                      | 30                             | 4                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL/DEM) | 49                             | 7                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la promotion du train touristique                                                    | 10                             | 2                                                        |
| • Syndicat du plan d'eau de Villiers-sur-Loir en Vendômois                                                         | 5                              | 1                                                        |
| • Syndicat du plan d'eau de Riotte                                                                                 | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal de traitement des eaux usées de Naveil, Villiers-sur-Loir, Villerable                     | 3                              | 2                                                        |

| Nom du syndicat                                                                             | Nombre de communes du syndicat | Nombre de communes du syndicat situées sur la communauté |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| • Syndicat Intercommunal de la Brisse                                                       | 2                              | 1                                                        |
| • Syndicat Intercommunal pour la gestion de la Trésorerie de Vendôme-Municipale et Banlieue | 14                             | 7                                                        |

***Adhésion de la communauté à d'autres syndicats mixtes de coopération intercommunale***

- Syndicat mixte du Pays Vendômois

Directeur de la publication : Michel EIMER

Tirage : 500 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN N° 1291-2565